

MARCIGNY

votre commune

#49

2025



MARCIGNY a célébré

le 80^e anniversaire

de la Libération



Chers Marcignots,

L'année 2024 laisse derrière elle des souvenirs contrastés et beaucoup d'interrogations pour le futur. Nous sommes confrontés à une période d'incertitude qui n'est pas sans conséquence pour chacun d'entre nous (particuliers, entreprises, acteurs économiques, collectivités), nous qui avons tous besoin d'une visibilité pour agir, prendre des décisions afin de mieux appréhender les moyens dont nous disposons pour continuer d'investir pour les générations futures. Notre commune n'échappe pas à la préparation budgétaire 2025 qui s'effectue depuis 2021 avec la même rigueur habituelle et la même prudence.

Pour autant, dans ce contexte anxiogène, notre volonté est de garder le cap de la stabilité fiscale et de la maîtrise de notre endettement, ce qui nous impose de faire des arbitrages dans les investissements que nous serons amenés à faire en 2025.

C'est pourquoi, les moments de partage et de rencontre sont importants car ils nous permettent d'échanger, de cultiver un lien, une relation humaine. Grâce aux associations locales, que je remercie pour leur dynamisme, plusieurs événements se sont déroulés tout au long de l'année. Ceux-ci ont permis de maintenir le lien social et de faire découvrir notre ville.

L'anniversaire des 80 ans de la Libération et la création de la voie Jean Moulin organisés par la ville, largement soutenus par les associations locales participantes et les commerçants/artisans, ont été une réussite. Ce travail de mémoire qui a touché aussi les écoliers et collégiens a marqué l'implication de tous sur le devoir de mémoire ; il a drainé pratiquement 500 personnes.

En matière de travaux, sans dresser une liste des réalisations 2024 et au-delà des travaux d'entretien courant de nos bâtiments anciens, de nos équipements, de nos espaces verts, de nos rues, des travaux plus importants ont pu être engagés notamment la réfection de la voirie route Jean Baptiste Derost, la poursuite du changement de l'éclairage, la création du parking de la poste...

En 2025, nous finaliserons le changement de la presque totalité de l'éclairage public afin de baisser nos coûts de fonctionnement.

Les agents communaux ont aménagé des espaces paysagers et poursuivent la plantation d'arbres et d'arbustes, notamment vers le monument aux Morts, le Champ de Foire, le musée de la Tour du Moulin...

Pour sécuriser la vie des concitoyens, nous avons dorénavant 5 défibrillateurs à notre disposition. L'acquisition de barrières permettra de sécuriser l'accès à notre marché hebdomadaire, ainsi que pour les événements importants, grâce à leur installation ponctuelle afin d'éviter toute intrusion de véhicules dans les rues commerçantes et de limiter les stationnements gênants et ainsi protéger les piétons.

Comme d'autres communes nous n'échappons pas à certaines dégradations de nos équipements, matériels urbains, vols, dépôts sauvages d'ordures ménagères, agressions... C'est pourquoi, nous lancerons des travaux d'installation d'un système de vidéoprotection, qui permettra également d'aider la gendarmerie dans certaines enquêtes.



Comme vous avez pu le constater, notre centre-bourg se transforme de façon importante. La maison médicale est apparue (dossier porté par la Communauté de Communes). Cette construction est destinée à regrouper et fédérer les professionnels de santé du territoire pour garantir un accès aux soins à la population de tout un bassin de vie.

Les deux pharmacies en centre-ville se sont associées pour construire un nouvel espace place Irène Popard. Les travaux devraient démarrer au premier trimestre 2025.

Ces équipements au portage complexe, étudiés depuis de longues années, sont des équipements structurants qui contribueront à soutenir, à renforcer et à promouvoir la vie de notre centralité aussi bien au niveau des services, de l'aménagement de notre commune qu'au niveau du développement économique, culturel et social.

Garder ces services au cœur de ville limitera ainsi l'évasion commerciale. Ils participeront à la vitalité et au développement de notre commune.

L'EHPAD s'est doté d'un nouveau bâtiment dans lequel 37 résidents ont intégré leur nouvelle chambre. La réhabilitation des bâtiments anciens devrait se terminer fin 2025/début 26.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal devrait aboutir fin 2025. Une enquête publique est prévue afin d'informer l'ensemble des propriétaires sur les nouveaux zonages proposés sur la commune avec les restrictions imposées (dossier piloté par la Communauté de Communes de Marcigny).

Accompagner les évolutions de notre territoire avec responsabilité et toujours dans l'intérêt général c'est ce qui nous anime et reste notre fil conducteur. La ville a acquis plusieurs parcelles de terrain pour de futurs projets, notamment l'extension d'une poche de stationnement dans le prolongement du parking de la mairie ou la construction potentielle d'une future salle des fêtes...

Enfin, nous avons engagé un travail important avec l'aide de la Région Bourgogne Franche Comté et l'Etat concernant la requalification et la redynamisation de notre ville et de son centre bourg. La réalisation d'un plan guide permettra de prévoir plusieurs actions à réaliser concernant trois axes principaux :

- 1/ Mettre en place une stratégie de revitalisation urbaine en centre bourg
- 2/ Redynamiser l'activité économique et commerciale et l'entrepreneuriat
- 3/ Renforcer l'attractivité de la commune et son rayonnement

Ce dossier majeur pour le développement de notre commune, de notre territoire et du bien vivre de nos concitoyens nécessitera une bonne coordination pour la réussite de ce beau projet qui guidera les investissements de la ville pour les dix prochaines années.

Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux mais nous les abordons avec enthousiasme et le sentiment d'être utiles à la collectivité et aux Marcignots d'aujourd'hui et de demain. Bonne lecture !

Carole CHENUET, Maire Ville de Marcigny
Conseillère Départementale Canton Paray-le-Monial

Démarches administratives

Vous venez de vous installer dans notre commune > Présentez-vous en mairie.

CARTE D'IDENTITÉ

- Préparer votre demande sur <https://ants.gouv.fr/>
- Prendre rendez-vous auprès de la mairie pour votre prise d'empreintes (fournir photo, justificatif de domicile et titre à renouveler)

Renouvellement gratuit (valable 10 ans), en cas de perte ou de vol (timbre fiscal de 25€).

PASSEPORT

- Préparer votre demande sur <https://ants.gouv.fr/>
- Prendre rendez-vous auprès de la mairie pour votre prise d'empreintes (fournir photo ; justificatif de domicile, titre à renouveler et timbre fiscal)

Validité de 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs.

Timbre fiscal :

- 86 € pour les personnes majeures
- 42€ pour les mineurs + de 15 ans
- 17€ pour les mineurs - de 15 ans

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE (mineur non accompagné)

L'autorisation de sortie de territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est établie depuis le 15 janvier 2017.

Vous pouvez télécharger le Cerfa n° 15646*01 sur le site :

www.service-public.fr

MARIAGE*

Retirer le dossier à la mairie du lieu de mariage, minimum trois mois avant la date de la cérémonie souhaitée.

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de www.service-public.fr Enregistrement, modification ou dissolution se font en mairie.

RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE*

Munissez-vous de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et prenez rendez-vous en mairie.

BAPTÊME RÉPUBLICAIN*

Retirer le dossier à la mairie du lieu de baptême, minimum trois mois avant la date de la cérémonie souhaitée.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il faut avoir 18 ans et être de nationalité française.

S'adresser à la mairie de votre domicile, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, ou aller directement sur le site www.service-public.fr rubrique papiers-citoyenneté-élections. Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office par l'intermédiaire du recensement citoyen.

VIGILANCE !!! SITES FRAUDULEUX

La plupart des démarches administratives sont gratuites, pourtant de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse.

La DGCCRF évalue à 1 million le nombre de personnes abusées chaque année par ces arnaques en ligne. L'utilisateur doit donc être attentif s'il est amené à payer un document. L'arrivée en tête des moteurs de recherche n'est pas un gage de site officiel.

Consulter toujours en premier lieu le portail de l'administration www.service-public.fr qui recense tous les sites officiels en fonction des documents recherchés et le coût éventuel des démarches.

En cas de difficultés, prendre contact avec la DGCCRF, l'association des consommateurs ou le Centre européen des consommateurs de France.

Pour aller plus loin, consulter le guide de l'achat en ligne publié par la DGCCRF, la fiche pratique « faux services administratifs » et la rubrique Infos arnaques.

* habitants de Marcigny



PanneauPocket au service des habitants

La mairie de Marcigny s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, des actualités officielles locales et des messages de prévention.

L'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneaupocket.com).

Location des salles municipales



Salle Paul Jeunet :
Conférence, spectacle, représentation théâtrale...
banque en bois, scène, pièce arrière avec point d'eau sanitaires extérieurs
Capacité 180 personnes



Salle des fêtes :
Mariage, anniversaire, banquet...
vaisselle, 2 frigidaires, 1 lave-vaisselle, 1 four de réchauffe
Capacité 400 personnes



Salle 5 :
Vin d'honneur, réunion...
vaisselle, 1 réfrigérateur, 1 point d'eau, 1 cafetière
Capacité 50 personnes

Un chèque de caution ainsi qu'une attestation d'assurance responsabilité civile vous seront demandés.

N'hésitez à prendre contact en mairie pour vos réservations de salles par mail à : planning.marcigny@orange.fr

PIMMS médiation

Un lieu de proximité et de solidarité au sein duquel les médiateurs, professionnels du lien social et des démarches administratives, vous facilitent l'accès aux services nécessaires à la vie quotidienne.

**Un problème ?
Une question ?
Venez au PIMMS !**

Retraite : point sur la carrière, constitution de dossiers, demande réversion, compte en ligne.

Point conseil budget : gestion du budget familial et conseils... médiation, soutien aux agriculteurs.

Démarches rapides :

- Vente de billets TER et TGV (règlement par CB en ligne)
- Services photocopie, accès libre à internet*

Réseau de confiance

Vous êtes en retraite ? Venez nous rencontrer ! c'est GRATUIT

- Cafés-séniors
- Jeux ludiques
- Sorties
- SeniorMobile
- SeniorZen
- Ateliers numériques

06 44 02 00 71

pimms71@reseaudefiance.com



L'Equipe est disponible sur RDV :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h à 12h 13h30 à 17h	9h à 12h	13h30 à 17h	9h à 12h	9h à 17h

06 44 89 10 91 | marcigny@pimmsmediation.fr

15 Rue de la Chendle - 71100 MARCIGNY



Borne de téléconsultation médicale

Venez consulter auprès d'un médecin à distance pour les symptômes suivants :

- Maux de tête / gorge
- Problème digestif
- Affection de la peau
- Infection urinaire
- Douleur à l'oreille / poitrine / ostéo-articulaire
- Renouvellement d'ordonnances

Ateliers numériques* GRATUITS !

Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette, visio etc.)

- Envoyer, recevoir, gérer vos mails
- Naviguer sur internet : recherches, annonces, achats...
- Installer et utiliser des applications, gérer vos photos
- Apprendre les bases du traitement de texte, tableur

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 13h30-17h

Mardi, Jeudi : 9h-12h

Mercredi : 13h30-17h

Vendredi : 9h-17h

marcigny@pimmsmediation.fr

06 44 89 10 91

* Voir conditions au Pimms

**Un problème ? Une question ?
Venez au PIMMS !**

Une équipe professionnelle à votre service...

Renseignements et Elaboration de dossiers administratifs :
Carte grise, Permis, CAF, MSA, CPAM, CARSAT, Adressage...

Accompagnement Emploi : CV, lettre de motivation, coaching...

Impôts : Déclaration-revenus, locaux, fonciers, amendes, compte en ligne

Electricité, Eau, Gaz : Ouverture/fermeture compteur, infos Linky & Elagage, Explications factures, Echangeur, Cheque énergie, Eco Gestes

Gestion du Budget Familial : Conseils pratiques, Accès aux droits

1^{er} Accueil juridique et litiges commerciaux : Renseignements, RDV

Conseiller Numérique : Aide aux démarches administratives en ligne
Atelier individuel et collectif, Borne Téléconsultation Médicale

Services photocopies, Internet en libre accès*

Service gratuit et confidentiel !
Ouvert à tous !

N'hésitez pas à venir nous rencontrer !



* voir conditions au PIMMS

IPNS, ne pas jeter sur la voie publique

Finances

En 2023, notre situation financière s'est nettement améliorée grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement (en 2019, elles s'élevaient à 2 190 018 €) et à l'enregistrement de recettes exceptionnelles (filet de sécurité inflation 63 000 €, perception de redevances antérieures d'occupation du domaine public dues par Orange au titre des années 2020 à 2023 (25 777 €) et versement de la subvention LEADER attendue depuis 2018 (108 023 €)).

Nous avons donc amélioré notre CAF (capacité d'autofinancement) et notre fonds de roulement.

Les dépenses d'investissement 2024 (solde des opérations engagées en 2022 et 2023 + investissements 2024) pourront se faire sans recours à l'emprunt (parking de la Poste, réaménagement Place du Champ de Foire, achat terrain pour salle des fêtes, deuxième tranche de rénovation de l'éclairage public...).

Bien qu'ayant diminué de 9,6 % par rapport à 2022, notre endettement reste important (938 € par habitant). Il est supérieur à la moyenne départementale (438 €/h) et à la moyenne nationale (707 €/h) des collectivités de même strate démographique.

Notre objectif reste le même pour la fin du mandat : **maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de dégager une capacité d'investissement suffisante pour financer de nouveaux projets.**

NB Les charges de personnel constituent le principal poste de dépenses. Rien d'anormal compte tenu du niveau de nos services et de notre position de « ville centre ».

Nos agents veillent et font « tourner » les services :

- **Services techniques** (entretien du patrimoine communal, des nombreuses structures sportives, culturelles, de la voie publique...)
- **Service des espaces verts et du cadre de vie**

- **Service administratif** (état civil, enregistrement des demandes d'autorisations d'urbanisme, relations publiques, délivrance des cartes d'identité, des passeports, réservation et location des salles...)
- **Service scolaire** (encadrement des élèves, surveillance cantine, garderie, entretien des locaux...)
- **Service comptable**
- **Police municipale**
- **Service culturel** (musée, école de musique)

Un grand merci à toutes et à tous pour leur implication !

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes qui ont été enregistrées dans le courant de l'année 2023. Il doit correspondre de manière formelle au compte de gestion établi par le comptable public. Ces deux documents ont été votés par le conseil municipal le 2 avril 2024 et ont permis de dégager les résultats de l'exercice 2023 en tenant compte des restes à réaliser :

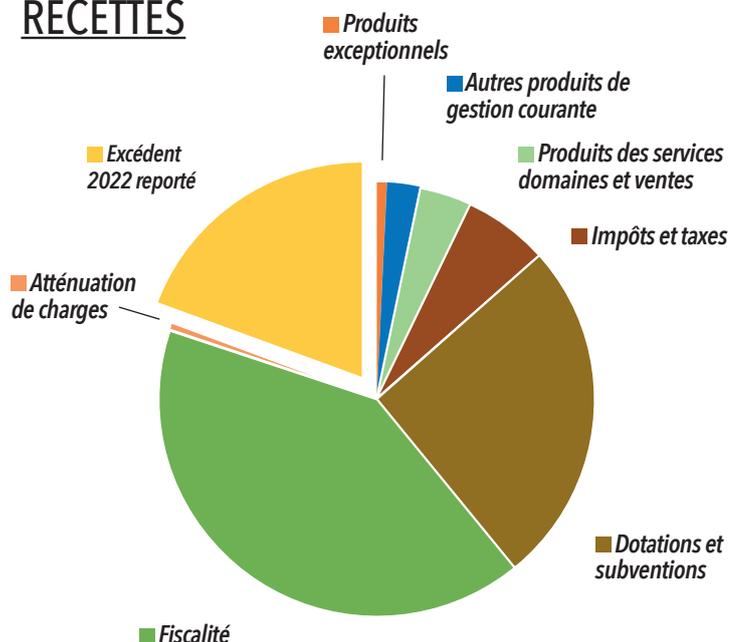
- **excédent de 859 843 €** pour la section fonctionnement ;
- **déficit de 205 233 €** pour la section investissement (le déficit est normal puisqu'on ne réalise pas de manière budgétaire le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement au cours de l'exercice).

Ces résultats ont permis d'élaborer le budget primitif 2024 voté par le conseil municipal à la même séance. (voir pages 6-7)



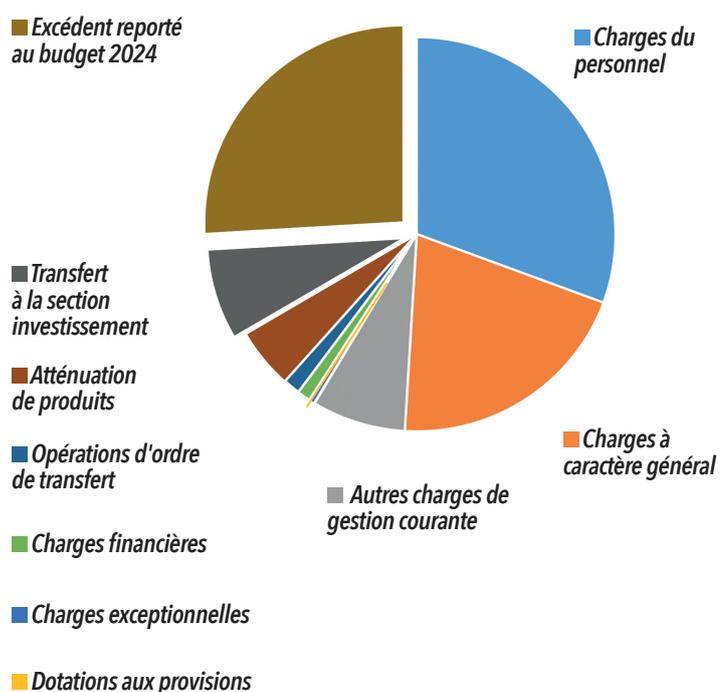
Fonctionnement

RECETTES



Désignations	Montants*
Produits exceptionnels	25 540 €
Autres produits de gestion courante	80 180 €
Produits des services domaines et ventes	129 460 €
Impôts et taxes	210 074 €
Dotations et subventions	852 172 €
Fiscalité	1 359 240 €
Atténuation de charges	17 356 €
TOTAL RECETTES	2 674 022 €
Excédent 2022 reporté	641 591 €
COMPTE ADMINISTRATIF 2023	3 315 613 €

DÉPENSES



Désignations	Montants*
Charges du personnel	1 016 003 €
Charges à caractère général	674 194 €
Autres charges de gestion courante	254 310 €
Dotations aux provisions	709 €
Charges exceptionnelles	15 491 €
Charges financières	35 820 €
Opérations d'ordre de transfert	45 983 €
Atténuation de produits	164 584 €
TOTAL DÉPENSES	2 207 094 €
Transfert à la section investissement	248 676 €
Excédent reporté au budget 2024	859 843 €
COMPTE ADMINISTRATIF 2023	3 315 613 €

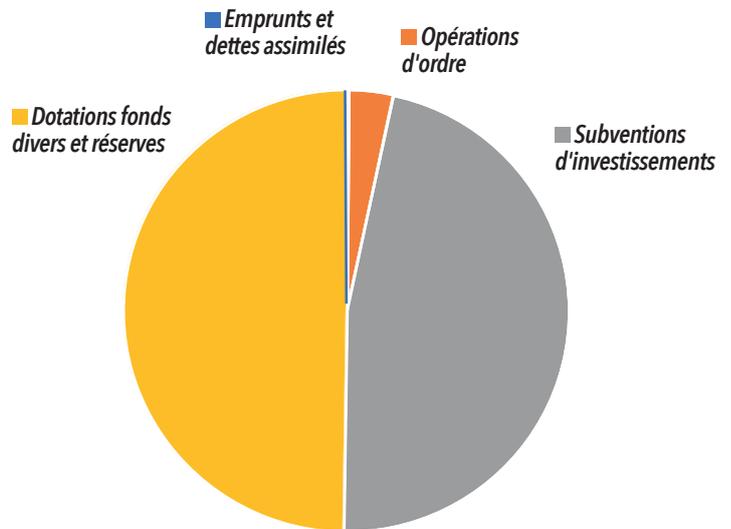
* Les montants sont arrondis à l'unité

Résultat de l'exercice	466 928 €
-------------------------------	------------------

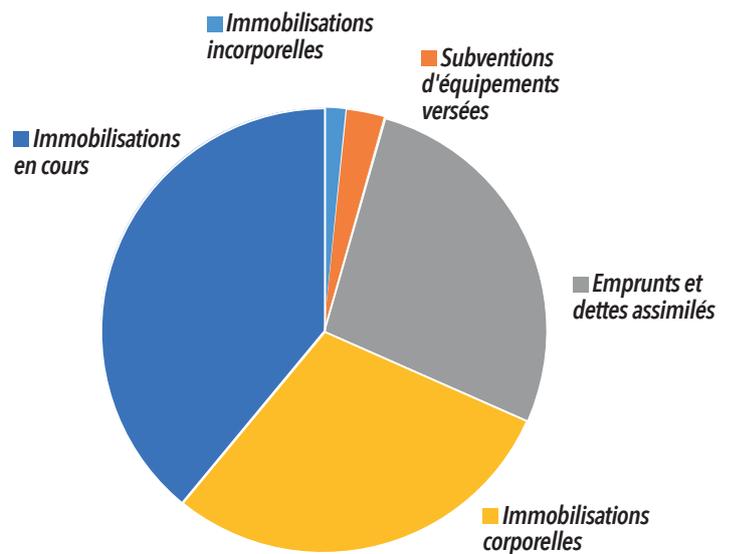
Résultat de clôture cumulé	1 108 518 €
-----------------------------------	--------------------

Investissement

Désignations	Montants*
Emprunts et dettes assimilés	2 010 €
Opérations d'ordre	45 983 €
Subventions d'investissements	661 615 €
Dotations fonds divers et réserves (dont 531 505 € d'excédent de fonctionnement 2022)	703 200 €
TOTAL RECETTES	1 412 808 €



Désignations	Montants*
Immobilisations incorporelles	10 899 €
Subventions d'équipements versées	17 658 €
Emprunts et dettes assimilés	176 857 €
Immobilisations corporelles	190 569 €
Immobilisations en cours	253 185 €
TOTAL DÉPENSES	649 169 €



Résultat de l'exercice	763 640 €
-------------------------------	------------------

Déficit cumulé 2022	- 968 873 €
Résultat de clôture cumulé	- 205 233 €

* Les montants sont arrondis à l'unité

Les restes à réaliser correspondent à des opérations prévues au budget primitif de 2023, qui n'ont pas été réalisées (subventions non versées ou travaux pas achevés).

Recettes RAR 125 081 €
 Dépenses RAR 168 523 €
 Résultat négatif des RAR - 43 442 €
 Résultat négatif de l'exercice 2023 - 248 675 €

Inscriptions au budget primitif 2024

Fonctionnement - Recettes	
Article 002 - Résultat exploitation reporté	859 843 €

Investissement - Recettes	
Article 1068 - besoin en financement	- 248 675 €

Investissement - Dépenses	
Article 001 - Solde d'exécution de la section investissement reporté (si déficitaire)	205 233 €

2020/2023 Focus sur les 3 premières années de mandat

Diminution de la dette

2020.....	2 164 369 €
2023.....	1 645 396 €

**ET PLUS DE 3 300 108 €
D'INVESTISSEMENTS (liste non
exhaustive)**

Budget général

Modernisation des services administratifs

- Remplacement du matériel obsolète
- Serveur informatique et téléphonique, ordinateurs, dispositif de recueil des titres d'identité
- Numérisation des actes d'État-Civil
- Bureau d'accueil et création de 2 réseaux de communication RJ 45
- Plafond en dalle de la salle n°1 et luminaire

Services techniques et autres sites

- Peugeot 208 - Citroën Jumper III Benne
- Tronçonneuse thermique, débroussailluse thermique, souffleur thermique
- Aspirateur eau et poussière pour le gymnase
- Perceuse visseuse, ponceuse

Voirie

- Adressage
- Route de la Touche - travaux réfection voirie
- Réfection rue Molle, place du Cours et route de la Cray
- Création de 2 ralentisseurs route de St Julien

Sécurité

- Poteaux incendie et extincteurs
- Mise à jour des plans de sécurité

Piscine

- Analyseur de chlore
- Remplacement des clapets d'aspiration et des bacs tampons

- Remplacement d'une panoplie de refoulement pompe
- Remplacement préfiltre fabriqué sur mesure
- Remplacement pompe champignon de la pataugeoire
- Table de massage poste secours

Ecole

- Jeux extérieurs maternelle
- Mobilier classe école maternelle
- Lucie AUBRAC 2^e tranche
- Socle numérique 2021 (tablettes, ordinateurs, vidéoprojecteurs)

Cimetière

- Columbarium Floracube - 1 face - 4 niveaux -14 cases

Salle des fêtes

- Remplacement à neuf générateur d'air chaud (chaudière)

Eglise

- Restauration des façades
- Remplacement de la centrale de commande des cloches
- Détecteurs CO2, radiateurs électriques et extincteurs

Foncier + autres

- Achat d'un terrain rue de Borchamp en vue de la construction de la salle des fêtes
- Acquisition d'un terrain rue Raquin en vue de l'aménagement d'un parking
- Acquisition de la Grande Danseuse Bleue

Réseaux

- Travaux eau pluviale ZI EMILE HENRY
- Fourniture et pose récupérateur eau de pluie 45 m³
- Éclairage public place de la Gare et raccordement quai Ormezzano
- Éclairage public luminaire 1^{re} tranche et horloge
- Réfection de 5 déversoirs d'orages

Logements communaux

- Changement chaudière GAZ VISSMANN logement 10 rue des écoles

Autres

- Installation du PIMMS et de la borne MEDADOM

BUDGETS ANNEXES

ASSAINISSEMENT

- Station d'épuration
- Validation du Schéma Directeur d'Assainissement

LOTISSEMENT

- Création et aménagement de 16 parcelles

**Des finances maîtrisées
grâce à une gestion
rigoureuse et sans
augmentation d'impôts**

	2020	2023
Taxes foncières	41,07 %	41,07 %
Taxe d'habitation	16,59 %	Supprimée par l'État en 2023
Taxes foncières sur propriétés non bâties	45,27 %	45,27 %

Malgré la crise sanitaire, la hausse de l'énergie, l'inflation, les dépenses nouvelles imposées par l'État, **nous avons réduit la dette, réalisé des investissements structurants** pour maintenir le dynamisme et l'attractivité de notre commune et cela **sans augmentation des impôts.**

Chaque euro dépensé l'a été de façon utile, efficace, responsable et nous travaillons tous avec la même ambition : que cela perdure !

LABEL « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers »



Sensible aux enjeux de secours sur le territoire et afin de palier au manque de sapeurs-pompiers volontaires, la commune de Marcigny libère en journée deux de ses agents pour de l'activité opérationnelle ou de la formation.

Madame le Maire s'est donc vu remettre le 13 mai 2024 par M. André ACCARY, président du Département

et du Conseil d'Administration du SDIS de Saône-et-Loire, le label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers » au centre de secours en présence des 2 agents concernés ; le Sergent Fabrice DUBUISSON et l'Adjudant-Chef Éric RAGAZZI. Une distinction nationale valorisant l'image des entreprises ou collectivités pour les valeurs humaines et citoyennes qu'elles défendent.



Tout au long de l'année, chaque lundi, le marché hebdomadaire ravit ses clients que ce soit en période estivale ou hivernale.



CANDIDATURE UNESCO - SITES CLUNISIENS

Il y a maintenant huit ans, les membres européens

de la Fédération autorisaient le Président et le bureau à entamer les premières démarches pour rendre possible cette candidature qui concerne le patrimoine clunisien à travers toute l'Europe.

Fin 2019, le lancement était possible. Au premier trimestre 2020, malgré la crise sanitaire, débutait la rédaction du pré-dossier de candidature. Courant 2021, notre commune était positionnée et choisie, de même que 16 autres sites du département, pour faire partie de cette aventure

patrimoniale. Après validation par le conseil municipal et à la suite de différentes réunions, un comité territorial était constitué et composé de 8 villes ou communes : Paray-le-Monial, Bourbon-Lancy, Charolles, Toulon-sur-Arroux, Varenne l'Arconce, Semur-en-Brionnais, Iguerande et bien sûr, Marcigny. Dans notre commune, un comité local fut mis en place afin de participer à différentes réunions et être force de propositions. Ces premières actions ne sont que le début d'un long cheminement avant de voir, éventuellement, aboutir ce dossier tellement important pour notre commune, notre territoire, notre pays, d'un point de vue touristique et économique.

Cette candidature est collective ; elle doit fédérer tous les acteurs, les collectivités, afin de faire aboutir le projet et de valoriser, de préserver le patrimoine clunisien auquel notre commune appartient. Nous devons mettre en avant l'ancien Prieuré fondé par Saint-Hugues de Semur, dont la construction fut primordiale dans la liturgie clunisienne et l'organisation des monastères ; il fut le premier à recevoir des moniales issues de tout le continent européen. La ville de Marcigny a la chance de posséder ce riche patrimoine et espère qu'il pourra être mis en avant et valorisé, si le dossier porté par la fédération européenne des sites clunisiens est classé UNESCO.

Permanence à la mairie

Afin de faciliter vos démarches, la commune vous propose des permanences gratuites en mairie :

Conciliateur de justice

Il a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends entre les personnes. Il propose des solutions aux litiges.

M. PERCHE Michel

1^{er} mardi de chaque mois en salle N°1 de la mairie 06 03 51 37 64 (sur RDV uniquement)

OPAH (Soliha)

Opération programmée d'amélioration de l'habitat. Aides et conseils personnalisés pour les propriétaires occupants et bailleurs. Les permanences qui étaient organisées le 3^e lundi de chaque mois en salle N° 3 de la mairie se sont arrêtées en fin de l'année 2024 suite à la date de fin de l'OPAH communautaire. Les dispositifs vont évoluer grâce à la signature d'un Pacte Territorial France Rénov', premier niveau de contractualisation entre l'Anah, le Conseil Départemental et les communautés de communes, afin d'assurer les missions d'information, de conseil et d'accompagnement de tous les particuliers dans leurs projets de rénovation, et ce sur l'ensemble du territoire. Dans l'attente d'une organisation territoriale, les structures SOLIHA, CAUE71 restent à votre écoute.

ASSAD

Services d'aide à domicile adaptés aux besoins des seniors, personnes handicapées, familles...

Tous les mercredis en salle N° 1 de la mairie 03 85 81 01 32 9h-12h

RECENSEMENT de la population 2025



Cette année, la commune procède au recensement de sa population. La collecte aura lieu du 16 janvier 2025 au 15 février 2025. Il permet de déterminer la population officielle de la commune et ses caractéristiques. De ces chiffres découlent : La participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux, le nombre d'équipements, l'ouverture des commerces, la construction des logements, les moyens de transport à développer, le nombre de pharmacies... Le recensement fournit ces informations et permet ainsi d'aider les collectivités à mieux répondre aux besoins de la population.

Il se déroule selon les procédures de l'INSEE, le traitement des questionnaires est strictement confidentiel. Les réponses permettront à l'État de réaliser les petits et grands projets qui vous concernent !

Les agents recenseurs de votre commune sont les suivants : (de gauche à droite)

**Mme Cécile BORDE
Mme Renée MONGENET
M. Alain VILLENEUVE
Mme Charlotte VERSTRAETEN
Mme Chloé VERSTRAETEN**

Nous vous remercions de bien vouloir réserver le meilleur accueil à ces agents qui vont se partager le territoire de la commune. Ils seront munis d'un badge identitaire établi par la mairie. N'hésitez pas à nous contacter au 03 85 25 03 51 en cas de doute.

Les traitements de ces données personnelles mis en œuvre par l'INSEE à des fins statistiques sont conformes au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés (CNIL).

Pour plus de renseignements rendez-vous sur : le-recensement-et-moi.fr



Stationnement en ville L'affaire de tous !

Afin de dynamiser le centre-ville de la commune, de faciliter et de sécuriser les déplacements des piétons, le stationnement reste une question primordiale pour tous. Les différents aménagements mis



en place par la municipalité ont pour but une meilleure cohabitation des usagers (commerçants, clients, travailleurs, riverains...)

Arrêt minute – Zone bleue

Sur plusieurs secteurs de la commune, des arrêts minute et des stationnements zone bleue sont mis en place pour une meilleure rotation des véhicules, afin d'éviter l'occupation prolongée des emplacements devant les commerces.

Les commerçants et les riverains sont invités à utiliser en priorité les stationnements situés place Irène Popard, place du Champ de Foire et

place Reverchon, afin de faciliter le stationnement des clients.

Aire de covoiturage

Une aire de covoiturage est disponible au niveau de l'abri de bus desservant la navette TGV à la sortie de la commune. Merci de ne pas utiliser les autres

parkings lors de vos covoiturages afin de ne pas monopoliser le stationnement de l'hyper centre.

Emplacements transports de fonds

Des emplacements sont réservés pour les transports de fonds aux abords des banques matérialisés par un marquage jaune au sol. Il est régulièrement constaté que ces derniers sont occupés par des véhicules non autorisés. Pour rappel, et dans le but de renforcer la sécurité des convoyeurs de fonds, l'État a décidé de faire passer l'amende forfaitaire pour stationnement sur ces emplacements de 35€ à 135€.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**Mieux respecter
le code de la route !**

ZONE 30

Il est rappelé à tous les usagers de la route que la totalité de l'hyper centre de la commune est limité à 30 km/heure et que des contrôles ont lieu pour la sécurité de tous.

VÉHICULES 2 ROUES

Les détenteurs de véhicules deux roues motorisés, en particulier 49,9 cm³ doivent respecter le code de la route ; il a été constaté une hausse d'incivilités routières (volume sonore, excès de vitesse, comportements dangereux ...). Les parents sont responsables, ils doivent être vigilants et communiquer auprès de leurs enfants sur les règles de sécurité.

Cimetière

Cette année, la réfection d'une partie du mur à l'entrée principale du cimetière a été réalisée par nos agents

Les normes actuelles imposant la non-utilisation de produits phytosanitaires et dans le but de rendre le cimetière plus agréable, la municipalité entreprend une démarche de végétalisation des allées. Cette étape étant longue et complexe, nous avons conscience que pendant un certain temps le cimetière ne sera pas très agréable visuellement. Nous devons donc apprendre à vivre avec la présence d'herbe dans nos allées.

Avant la Toussaint, vous avez pu constater que des pancartes ont été installées devant certaines tombes.

Cette démarche a pour but de mettre à jour les coordonnées des concessionnaires pour le suivi administratif du cimetière mais également pour sécuriser certains monuments présentant un danger pour les usagers.

Un nouveau règlement est en cours d'établissement, ce dernier sera affiché début 2025 au cimetière.

Il aura pour but d'informer les administrés sur leurs droits et devoirs afin d'avoir un cimetière propre, sécurisé mais aussi pour que nos agents puissent entretenir aisément ce dernier.

Nous vous demandons d'ores et déjà de retirer tous les bacs, pots et autres objets qui se trouvent en dehors de votre limite de concession et/ou dans les allées.



La municipalité procédera au retrait de ces derniers avant la phase finale d'engazonnement.

Malheureusement, nous déplorons toujours des vols d'objets et de fleurs sur les tombes de nos défunts.

Ces actes inadmissibles doivent être signalés en mairie et un dépôt de plainte effectué en gendarmerie. N'hésitez pas à prendre contact avec le service du cimetière pour tout renseignement.



Installation d'une borne touristique digitale et application « Route 71 »

Comment découvrir les atouts de la commune et de la Saône-et-Loire en quelques clics ?

Une borne digitale est à votre disposition en accès libre, elle est située sur la Place du Cours. Cet outil numérique propose des contenus ludiques et pédagogiques pour découvrir la richesse de notre commune mais également celle de tout le territoire porté par 4000 ambassadeurs touristiques : guide pratique, explications sur un monument, idées de balades, adresses pour se restaurer, galeries d'images, mais aussi l'agenda des manifestations du secteur.

Se créer un parcours sur-mesure

L'application permet aux usagers de créer des parcours personnalisés pour visiter des caves, des sites emblématiques et pour découvrir de bonnes adresses. En quelques clics, elle met à leur disposition toute l'offre touristique locale, que ce soit en matière de patrimoine, de restauration, d'hébergement et d'évènement. Les volets vin et expériences sont également mis en avant.

Aventure et loisirs garantis !

L'application Route 71 peut également être lancée depuis un smartphone.

Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est chargé de proposer des aides et de mettre en œuvre des actions et services visant à soutenir les personnes en difficulté ou vivant dans un contexte de précarité au sein de la commune. Cette année quelques nouveautés :

Le Bistrot mémoire, piloté par l'ASSAD Charolais Brionnais, un lieu de rencontre pour les aidants et les aidés. Rendez-vous au Vieux Puits un jeudi sur deux, à 15h30.

Syntaxe erreur 2.0, association qui collecte et redonne une seconde vie aux équipements numériques, vous forme à leurs usages.

AGIRC ARCO a organisé un atelier nutrition en relation avec le CCAS et la résidence.

Chaque année le CCAS organise un après-midi récréatif durant la semaine bleue courant octobre. Des personnes de l'EHPAD, de la RPA ainsi que des résidents de la commune y sont conviés pour passer un agréable moment avec une animation et une collation.

Des collégiens viennent apporter leur aide à cet évènement.

Pour rappel : La ville de MARCIGNY est propriétaire de la parcelle située Place du Champ de Foire où ont été créés des jardins partagés.

Le site comporte 4 parcelles individuelles. Elles sont destinées à être attribuées à des foyers afin qu'il y soit développé l'activité de jardinage collectif et familial et où la commune demande un entretien régulier. La demande peut être faite d'un administré, d'une assistante sociale, d'un membre du CCAS, de la municipalité, d'une association caritative.



Bistrot mémoire



Semaine bleue

La Résidence autonomie La Tour du Moulin



anniversaires



Gym adaptée



jeux de société

La résidence autonomie de Marcigny permet une vie indépendante dans un cadre sécurisé, une très belle alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite. Les services proposés facilitent le quotidien de nos aînés et préviennent de l'isolement.

L'établissement est composé de 36 studios T1 et d'un T2 à aménager à votre goût avec une kitchenette intégrée permettant de rester indépendant. Un service de restauration est également proposé du lundi au samedi (sauf jours fériés).

Nous proposons tout au long de l'année, des activités telles que la médiation animale, la relaxation, la gym adaptée et bien d'autres encore. Ces dernières sont également ouvertes aux seniors de l'extérieur.

Des rencontres avec les élèves de l'école Sainte-Véraise ont lieu durant toute l'année scolaire ce qui permet des échanges intergénérationnels.

L'intervention d'une chorale de bénévoles chaque mois permet



Travaux parking

d'apporter un peu de joie et de convivialité auprès des résidents.

Projets 2024/2025 : l'OPAC effectuera les travaux d'accessibilité PMR et clôturera par la réfection du parking. La résidence sera en évaluation afin de respecter les exigences du référentiel national de la Haute Autorité de Santé.

Pour tous renseignements sur notre résidence, vous pouvez contacter la direction au 03 85 25 38 34



FLASH INFOS

Savoir-être aux abords des écoles

Afin de préserver la santé de vos enfants, nous vous prions de ne pas fumer, dans un rayon de 50 mètres.

De plus, nous constatons régulièrement des mégots sur le parvis des écoles.

La législation prévoit une verbalisation de 4^e catégorie pouvant atteindre jusqu'à 750 €.

Il est également constaté la présence de véhicules sur le parvis et les manœuvres de certains parents représentent un danger pour les enfants.

L'arrêt, y compris moteur tournant, ou le stationnement des véhicules n'est autorisé que dans les emplacements prévus à cet effet.

Nombres de demandes d'urbanisme en 2024

53

Certificats
d'urbanisme

61

Déclarations
préalables

6

Permis
de construire

2

Permis
d'aménager

1

Permis
de démolir

45

Déclaration
d'intention
d'aliéner (DIA)

Parcelles à vendre
Renseignements
en mairie :
03 85 25 03 51

Urbanisme - J'ai un projet ! Quelles sont les démarches à effectuer ?



Vous souhaitez construire, démolir, créer une extension ou rénover. Sachez que vos projets de travaux ou d'aménagement nécessitent souvent une autorisation d'urbanisme avant d'être entrepris.

Que ce soit pour une extension, une modification de façade, la construction d'un abri, un autre aménagement ou une rénovation, sachez que votre projet doit se conformer aux règles d'urbanisme. Il vous est donc impératif de déposer une demande d'autorisation d'urbanisme dans votre mairie qui vérifiera la conformité du projet avec ces règles.

Vous pouvez également faire votre démarche en ligne : www.charolais-brionnais.fr « j'ai un projet – dépôt en ligne ».

Il existe cinq types d'autorisation d'urbanisme, chacune appliquée en fonction de l'importance et de la nature des travaux que vous envisagez :

- Certificat d'urbanisme
- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Permis de démolir
- Permis d'aménager

Les pièces du dossier demandées sont :

- **Le formulaire CERFA** correspondant au projet de l'autorisation dûment complété.
- **Les pièces exigées en fonction du type d'autorisation** (liste des pièces rappelées dans le formulaire)

Attention ! D'autres pièces peuvent être exigées en fonction de la demande. Il est important de se référer au formulaire CERFA et, au besoin, de se renseigner auprès du service urbanisme en amont du dépôt du dossier. Il sera nécessaire de prendre des photos avant et après les modifications.

N'hésitez pas à solliciter le service urbanisme de la mairie (urbanisme-electoral.marciigny@orange.fr) pour vous orienter dans votre projet, dans le conseil du montage du dossier, et pour suivre l'évolution de votre demande.

Le non-respect de certaines règles peut faire l'objet d'un procès-verbal qui entraînera une obligation de mise en conformité.

Enfin, certains artisans qui établissent les devis et les futurs travaux ne connaissent pas forcément les règles d'urbanisme propres à la commune, il est donc fortement recommandé de vérifier avec lui en mairie le type de travaux, les teintes, les matériaux... prévus pour votre projet.

REMISE DES PRIX CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024



Le 28 mars 2024, les organisatrices du concours des maisons fleuries avaient convié les lauréats à la traditionnelle remise des prix.

Dans la catégorie **Maison avec cour et jardin** : Le 1^{er} prix a été attribué à M. Roland BARNAUD, le 2^e prix à Mme Alice VIMORT et le 3^e prix à Mme Paola PETIT.

Dans la catégorie **Balcon façade dans maison individuelle ou immeuble** : Le 1^{er} prix a été attribué à Mme Christelle PEYRIN.

Enfin, dans la catégorie **Ets Commercial touristique et public** :

Le 1^{er} prix a été attribué à la crêperie Côté Cours suivi par Jean Pierre et Catherine RICOL.

Nous adressons toutes nos félicitations aux participants qui ont reçu un bon d'achat. La municipalité remercie ces derniers ainsi que le jury composé de M^{me} Michèle Gibbes, MM. Buisson et Laurent.

Le verre de l'amitié a clôturé cette sympathique réception.

Décos de Noël



Comme chaque année, depuis plus de vingt ans, Marcigny brille pour les fêtes de fin d'année grâce à des bénévoles et des élu(e)s assisté(e)s par les services techniques de la ville.

Cette année encore une équipe de bénévoles et d'élu(e)s s'est activée depuis le mois de septembre pour créer des nouveautés, pour rafraîchir et réparer les anciens décors. Merci à toutes celles et tous ceux qui s'investissent, donnent de leur temps pour agrémenter notre cadre de vie.

Si vous avez un peu de disponibilité et/ou des idées, venez rejoindre le groupe, vous y serez bienvenu.

DAE

Le Défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif médical qui peut permettre la réanimation d'une personne en arrêt cardiaque.

Cet appareil simple d'utilisation permet l'analyse du rythme cardiaque et peut délivrer un choc électrique si nécessaire.



DAE
DÉFIBRILLATEUR
AUTOMATIQUE EXTERNE

Accompagné d'un massage cardiaque, il contribue à augmenter les chances de survie dans l'attente des secours.

La commune s'est équipée de cinq DAE, dont les emplacements sont les suivants : **Stade de foot, Résidence Personnes Âgées, salle des fêtes, gymnase et piscine/mairie.**

Ces équipements utiles pour le secours de tous, font l'objet d'une maintenance obligatoire prise en charge par la commune.



Par décret n°2007-705 du 4 mai 2007 relatif à l'utilisation des DAE par des personnes non-médecins, **toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.**

Commémoration

80^e anniversaire de la Libération



En ce mois de juin 2024, le conseil départemental de Saône et Loire a lancé un appel à projets afin de réactiver le souvenir des événements vécus dans les communes durant cette douloureuse période.

de la mairie, a marqué le lancement des manifestations ainsi que le positionnement de **photos d'époque sur la place Reverchon**. Puis se succédèrent des actions élaborées par les écoles Lucie Aubrac, Sainte-Véraise et par le collège Jean Moulin. Le musée de la Tour proposait également différentes expositions sur le même thème.



La commune de Marcigny a réagi, un groupe de pilotage au sein du conseil municipal et un groupe de travail furent constitués ; ce dernier composé d'historiens de la commune, d'établissements scolaires, d'un grand nombre d'associations, de Marcignots et de conseillers municipaux s'est réuni une première fois fin octobre 2023. À partir de ce moment, une équipe était née à laquelle d'autres sont venues se greffer. La machine était sur rails et rien, ni personne n'a pu l'arrêter.

À l'initiative des Amis des Arts et du groupe de travail constitué, une **conférence sur la vie de Jean Moulin** fut présentée à la salle des fêtes par Gilbert Benoît et Cécile Escoffier, son épouse et petite-nièce du héros de la résistance. Cette soirée eut un grand succès, de même que la **projection au cinéma Vox**, d'un film symbolisant la dernière guerre mondiale et suivi d'explications fournies par nos historiens locaux : Messieurs Jean Bertheliet, Guy Blanc, André Tuloup avec l'aide de Monsieur Bernard Mussier, malheureusement trop tôt disparu et à qui, le groupe de travail doit beaucoup. L'association Culture et Bibliothèque pour tous ne fut pas en reste puisque les visiteurs de cet espace culturel purent découvrir une exposition et disposer d'ouvrages liés à cette période.



Le programme des manifestations s'est mis en place progressivement et les autorisations, les accords des différents services de l'état sont venus valider chacun des projets. Marcigny était prête à commémorer, à fêter dans la retenue et le respect, en ce mois de juin 2024, la commémoration du 80^e anniversaire de la Libération. Les différents événements pouvaient avoir lieu au sein de la commune, décorée pour l'occasion par les Marcignots et les commerçants. La mise en place des **affiches de films portant sur la deuxième guerre mondiale**, dans l'escalier d'honneur

Même si tous les événements furent couronnés de succès, il n'était pas envisageable de célébrer cet anniversaire sans lui apporter une touche unique et historique ainsi qu'une image indélébile pour notre commune. Avec l'aide d'innombrables personnes, le week-





© Jean marcifoto



La création de cette voie Jean Moulin sera le lien intergénérationnel, elle restera un cheminement historique et pédagogique pour nos descendants.

Après le dévoilement d'une plaque commémorative et explicative, rue de la Chenale, des prestations du Réveil musical, du Chœur de la Tour ainsi que différents discours, l'heure était à la convivialité autour de tous les acteurs de ce moment exceptionnel.

Pour clôturer ce moment fort, en fin d'après-midi, **une pièce de théâtre** fut proposée à la salle Paul Jeunet, **en lien avec le passage à Marcigny, une nuit de mars 1943, de Jean Moulin, du Général Delestraint et de Christian Pineau** et interprétée par la troupe des Farfadets et ce, devant une nombreuse assistance. Le lendemain, dimanche 23 juin, ce fut la fête, Marcigny vivait la libération, notre ville se transforma le temps d'une journée ; **exposition de voitures anciennes et d'époque, intermèdes musicaux, défilés de voitures militaires dans le centre-bourg et bal musette en soirée** sur

la place du cours. Le week-end s'achevait avec un sentiment du devoir accompli, de satisfaction quasi-générale et le plaisir d'avoir pu rassembler, fédérer, transmettre et de pérenniser.

La municipalité tient à remercier l'ensemble de la population, les agents communaux, le tissu associatif et toutes celles et ceux qui ont fait de cette commémoration du 80^e anniversaire de la Libération, un évènement magnifique et inoubliable.

« SEULS, NOUS POUVONS FAIRE SI PEU ; ENSEMBLE NOUS POUVONS FAIRE BEAUCOUP »

end des 22 et 23 juin 2024 restera dans la mémoire des Marcignots, des participants et de l'ensemble des habitants du grand territoire.

Dès le samedi matin, **un camp militaire** vit le jour sur la place Reverchon, les couleurs furent hissées, le décor était planté, les manifestations pouvaient débuter. Une foule importante se retrouva au rond-point de Saint Nizier, puis un cortège composé d'officiels, de porte-drapeaux, des sapeurs-pompiers, de scouts, de maquisards, de Marcignots en habit d'époque, de visiteurs et de nombreux véhicules se mit en place avant que Madame la Maire dévoile **le totem symbolisant le départ de la Voie Jean Moulin.** Les hommages se sont succédé tout au long du parcours afin de faire perdurer ce devoir de mémoire, tellement essentiel dans la période que nous vivons. Le recueillement, le respect, le silence, furent présents ainsi que l'émotion produite et visible dans le regard des jeunes, des moins-jeunes et des anciens.



Bilan travaux 2024

Travaux réalisés

- Parking de la poste.
- Déplacement et aménagement d'une aire de camping-car place du Champ de Foire.
- Déplacement de la borne de recharge des véhicules électriques sur la place du Champ de Foire.
- Abattage de plusieurs arbres dangereux sur la voie publique et au parc municipal.
- Taille en rideau des tilleuls place du Cours.



Plans d'arbres



Plantations



Abattage du cèdre en avril

Piscine

- Changement de l'armoire électrique principale ainsi que de plusieurs vannes.

Éclairage public

- Poursuite du changement de l'éclairage public au centre bourg ainsi que rue Marius Avril et route de St Julien de Jonzy.
- Changement éclairage en LED dans les bâtiments publics.

Travaux d'isolation

- Isolation extérieure d'un logement à l'école primaire ainsi que la mise en place de volets roulants.
- Réfection de la toiture et de l'évacuation d'eau pluviale à la maternelle.



Maison de santé

Espaces verts

- Pas épargnés par la tonte qu'il a fallu faire sans interruption en plus des plantations, de l'entretien de nos parterres et bacs à fleurs, du taillage et du débroussaillage.
- Des rénovations de plantations ont été réalisées et une trentaine d'arbres et arbustes ont été plantés en début d'année (terrain de pétanque, long de la voie verte, pistes d'athlétisme).



Mur du cimetière



Voirie



Musée de la Tour du Moulin



Voie verte



EHPAD



Parking de la Poste



Parking du Champ de Foire



École maternelle



Bibliothèque



Assainissement rue Chevalière



Jardin du Musée de la Tour du Moulin



Monument aux Morts

Travaux effectués en régie par les services techniques

- Travaux d'intérieur divers.
- Peinture intérieure de l'entrée et du couloir de l'école maternelle ainsi que le mur de clôture extérieur.
- Fabrication de supports/ totems pour effectuer des expositions photos place Reverchon.
- Rénovation de logements vacants à la RPA en vue de nouvelles locations.
- Eclairage du musée et d'autres bâtiments publics en LED.
- Année particulière pour le désherbage de la voie publique ainsi que le cimetière (les conditions climatiques n'ayant pas aidé, la pousse a été continue durant toute la saison, d'où parfois une impression d'abandon de nos rues).

Voirie

Réfection de la route Jean-Baptiste Derost

Achats

- Achat d'une parcelle rue de la Chenale en vue d'une extension du parking derrière la mairie.
- Achat de mobilier pour la classe de maternelle.

PROJETS 2025

- Vidéoprotection
- Réfection toiture annexe du musée (ex. garage Simonin)
- Fin de la remise à neuf de l'éclairage public
- Réhabilitation de l'éclairage de l'ancien gymnase
- Végétalisation du cimetière
- Réfection de la voirie
- Plantation d'arbres

Assainissement

- Chantier assainissement avec plusieurs branchements rue Général de Gaulle.
- Plusieurs boîtes de raccordement ont été posées afin de pouvoir connecter des habitations aux réseaux d'eaux usées et pluviales.
- La société SAUR a procédé à plusieurs changements de pièces d'usure à la station d'épuration.
- Déplacement d'une conduite d'égout unitaire place du 19 Mars afin de permettre la construction de la maison de santé.
- Réfection d'une partie de la canalisation des eaux usées dans la rue des Écoles.

Groupe scolaire Lucie Aubrac / Les Prairies

Une année scolaire festive et conviviale à l'école maternelle des Prairies

L'année scolaire 2023-2024 a été marquée par de nombreux événements ce qui a permis de renforcer les liens entre tous les élèves.

En décembre 2023, les enfants ont eu la chance de recevoir la visite du Père-Noël, à qui ils ont présenté leurs chants de Noël dans une ambiance chaleureuse et festive.

Pour bien commencer l'année 2024, les élèves de grande section ont pris l'initiative d'organiser la « fête de la galette ». Ils ont convié tous leurs camarades à cet événement, créant ainsi un beau moment de partage.

Le carnaval a ensuite égayé l'école avec des danses, des rires et de la musique, pour une fête colorée entre enfants.

En avril, un spectacle de magie dans l'enceinte de l'école a enchanté petits et grands. Les élèves ont été transportés dans d'impressionnants numéros colorés.

Ce thème de la magie a tout naturellement été retenu pour la fête de l'école. Tous les enfants de l'école ont ainsi préparé chants (sous la direction de l'intervenante en musique : Sara Rach), danses et décors autour du thème « La magie des couleurs », pour présenter en juin leur spectacle.

Début juillet, une sortie au cinéma pour découvrir le film « Les toubieus et les tourouges » a conclu ce projet.



Spectacle à l'école maternelle

Classe découverte :

Le séjour des 2 classes de CM1 et CM2 s'est déroulé du 3 au 7 juin 2024 à Batz-sur-Mer. Les élèves ont été accueillis au Centre Marceau. Les déplacements ont été effectués en train (aller-retour) et à pied (sur place) dans un objectif environnemental.

Les élèves ont pu découvrir l'océan et son milieu naturel.

Plusieurs activités pédagogiques ont été réalisées : visite du musée des Marais salants et du

Grand Blockhaus de Batz, visite de l'Océarium du Croisic, pêche à pied, balade sur le Chemin des Douaniers, découverte d'un écosystème particulier (l'Estran), étude de la Laisse de mer.

Merci aux familles, à l'APEELA (Association des parents d'élèves), au Club de Volley de Marcigny, aux municipalités, à la coopérative scolaire pour leur soutien financier. Un grand merci également aux élèves et à tous les accompagnateurs pour ces très beaux souvenirs !



Classe découverte école élémentaire

Et pour célébrer la fin de cette belle année, les élèves se sont réunis au parc municipal pour des jeux ainsi qu'un pique-nique.

Ecole élémentaire Lucie Aubrac

Séance à l'ARC le lundi 27

novembre 2023 : les classes de CE1 et CE2 sont allées assister à une séance du spectacle « Cartoon » à l'ARC du Creusot. C'est une pièce inédite de Myke Kenny jouée par la compagnie de Louise. Pendant 1h10, les enfants ont

été scotchés à leur siège par le jeu des acteurs, les effets scéniques et la dynamique du spectacle. Quelques effets « magiques » les ont fait rêver longtemps.

Juin 2024 : nous fêtons dans tout le pays les **80 ans de la Libération**. Les CM2 de l'école ont participé à cet événement avec la ville de Marcigny à travers l'enregistrement de lectures d'extraits de journaux du 7 juin 1944, au lendemain du débarquement en Normandie. Cette bande son a trouvé sa place à la Tour du Moulin tout au long de l'exposition sur Jean Moulin.

La participation aux événements locaux donne du sens aux apprentissages des élèves.

Le 11 novembre 2024, les élèves de CM2 ont lu leur « lettre aux poilus morts pour la France ».

École Sainte-Véraise

Année olympique



2024, année olympique donc année sportive à l'école. Du sport donc mais pas que... l'esprit sport a été au cœur des objectifs des activités qui ont jalonné cette année.

Découverte de quelques disciplines grâce à une collaboration avec les clubs locaux : rugby avec le club de st Martin du Lac, tai chi avec « tai chi en Brionnais », basket avec le club de Marcigny et danse avec Artempo.



Sorties et voyages scolaires :

- CE2-CM1-CM2 à Semur pour une immersion dans le Moyen-Age puis à Chambilly pour un projet « Loire et sports ».
- Maternelles, CP-CE1 au centre équestre de Charolles et CP-CE1 aux olympiades à Chalon sur Saône.
- Et aussi une course solidaire lors du traditionnel *bol de riz* qui a rassemblé parents et élèves au profit d'une association locale « pour Léonie ».

- Développer l'esprit sport, c'est aussi réfléchir au « bien vivre ensemble », travailler sur les émotions, prendre soin des autres, rencontrer nos aînés...
- Sensibilisation aux attitudes pouvant conduire au harcèlement grâce à l'intervention des gendarmes de Marcigny.
- Projets de rencontres et d'ateliers avec les résidents de l'EHPAD et de la RPA.
- Participation à la semaine du bonheur à l'école dont le thème était le « bien vivre ensemble » avec différents ateliers tels que ; *Les émotions du corps, la sophrologie et la réflexion.*

Il est important d'ouvrir les enfants sur la connaissance de leur milieu. Les commémorations du débarquement et de l'engagement de Jean Moulin ont été l'occasion de participer à la vie de la commune.

Les enfants, après avoir entendu les témoignages de leurs aînés à l'EHPAD et à la RPA ont choisi des textes qu'ils ont lus lors des commémorations.

Bon à savoir ! L'école Sainte-Véraise bénéficie de 2 associations qui sont l'OGEC et l'APEL

Conférence harcèlement

L'association Ar2s, en partenariat avec Le Pays Charolais Brionnais, La Mission Locale du Charolais Brionnais et la ville de Marcigny, a organisé une conférence sur le harcèlement scolaire, le 17 septembre 2024.

Pour comprendre le phénomène, les raisons de son apparition dans nos écoles et la manière dont il touche nos enfants et

adolescents, mais également pour aborder les solutions existantes et les bons réflexes que chacun doit connaître face à ce fléau.

Cette conférence a été animée par M. François Poisson, psychopédagogue, du Centre Résis. Le Centre Résis est né de la réunion de deux associations engagées dans la lutte contre les souffrances scolaires : APHEE fondée en 2007 par Jean-Pierre Bellon et Bertrand Gardette et Orfee fondée en 2014 par Marie Quartier et Yves Winkin.

Si vous n'avez pas pu vous rendre à la conférence, il vous est possible d'aller sur le lien : <https://www.youtube.com/watch?v=33Q3FKWBUXk>



AGENDA 2025

JANVIER

Samedi 18 (20h30)

Dimanche 19 (15h)

THÉÂTRE

Tréteaux Brionnais

Salle Paul Jeunet

Dimanche 19 (14h)

LOTO

Parenthèse Brionnaise

Salle des Fêtes

Samedi 25 (9h-12h)

TAÏ-CHI - Salle des Fêtes

Dimanche 26 (14h)

LOTO - Etoile cycliste

Salle des Fêtes

FÉVRIER

Dimanche 9 (14h)

LOTO

Comité des fêtes

Salle des Fêtes

Samedi 15 (14h)

APEELA "CARNAVAL"

Salle des Fêtes

Samedi 15 (20h30)

Dimanche 16 (15h)

THÉÂTRE

Tréteaux Brionnais

Salle Paul Jeunet

Dimanche 16 (15h)

CONCERT

Réveil Musical

Salle des Fêtes

Dimanche 23 (8h-19h)

TOURNOI DE TENNIS

Amical de double

sur invitation

Salle multifonction

et gymnase

MARS

Mercredi 5 (14h30-18h30)

DON DU SANG

Salle des Fêtes

Lundi 10

THÉÂTRE

Collège Jean Moulin

Salle Paul Jeunet

Mardi 11 (18h30)

Commémoration

HOMMAGE NATIONAL

VICTIMES DES ATTENTATS

Monument aux Morts

Mercredi 19 (11h30)

Commémoration

ANCIENS D'ALGÉRIE

ET COMBATS EN TUNISIE

ET MAROC

Monument aux Morts

Samedi 22 (20h30)

Dimanche 23 (15h)

Spectacle humoristique

"SOSIE DE COLUCHE"

Henri Giraud

Salle Paul Jeunet

AVRIL

Dimanche 6 (15h)

"ODES POÉTIQUES"

visite guidée

Musée

Vendredi 11

CONCOURS OFFICIEL

VÉTÉRANS

Amicale pétanque

Esplanade Quentin

Ormezzano

Samedi 12 (9h-12h)

TAÏ-CHI - Salle des Fêtes

Dimanche 13

TAÏ CHI - Gymnase

19 avril au 3 mai

Week-ends /

Semaines et soirées

TOURNOI SENIORS

DAMES ET MESSIEURS

Club de tennis

Courts de tennis - repli

selon météo - gymnase

et salle multi-fonction

Samedi 19

Fête de Pâques

CHASSE AUX ŒUFS

Jardin public

Dimanche 20

FÊTE FORAINE

Place du Cours

Lundi 21

Fête Foraine

MARCHÉ DE PÂQUES

Place du Cours

Vendredi 25 (19h)

CONFÉRENCE

"Histoire du canal Roanne-

Digoïn" par Carine Seillé,

conférencière

Salle Paul Jeunet

Mercredi 30 (8h30-12h30)

DON DU SANG

Salle des Fêtes

MAI

Judi 1 et vendredi 2

ESCAPE GAME

"Les Couloirs du temps"

Musée La Tour du Moulin

Samedi 3 (20h30)

Dimanche 4 (15h)

THÉÂTRE

Tréteaux Brionnais

Salle Paul Jeunet

du 5 au 26 (14h-17h30)

EXPOSITION

"L'Épopée Clunisienne

Bourgogne du Sud

Charolais-Brionnais"

Musée La Tour du Moulin

Judi 8 (11h30)

Commémoration

VICTOIRE 1945

Monument aux Morts

Samedi 10 (14h-16h)

CONFÉRENCE

ET DÉDICACE

du nouveau roman

"L'Île Interdite" de Sarah

Alvès-Bruchet

Musée La Tour du Moulin

Samedi 17 (18h-21h)

NUIT DES MUSÉES

Musée La Tour du Moulin

Dimanche 18

CONCOURS OFFICIEL

SÉNIORS

Amicale pétanque

Esplanade Ormezzano

Vendredi 23 (19h)

CONFÉRENCE

"Bandes routiers durant

la guerre de Cent ans"

Salle Paul Jeunet

Vendredi 23 (18h)

Union bouliste

Champ de Foire

Samedi 24

CONCERT

DE PRINTEMPS

Réveil musical

Salle Paul Jeunet

JUIN

Vendredi 6

THÉÂTRE

Sainte-Véraise

Salle Paul Jeunet

Samedi 7 (15h-18h)

ANNIVERSAIRE

50 ANS - 1975/2025

US Tennis Marcigny

Salle multifonction

Samedi 7 (20h)

REPAS DANSANT

US Tennis Marcigny

Salle des Fêtes

Dimanche 8 (10h-15h)

1975/2025

ANNIVERSAIRE 50 ANS

Tournoi de double

et des Légendes

Us - Tennis Marcigny

Salle multifonction

du 13 au 15 (14h-17h30)

JOURNÉES EUROPÉENNES

DE L'ARCHÉOLOGIE

Musée La Tour du Moulin

Mercredi 18 (17h30)

Commémoration

APPEL DU 18 JUIN

Monument aux Morts

Vendredi 20 (18h)

DOUBLETTE

Union bouliste

Champ de Foire

Samedi 21

FÊTE DES ÉCOLES

École Lucie Aubrac

Samedi 21

AUDITION DES ÉLÈVES

Réveil musical

Salle des Fêtes

Vendredi 27 (19h30)

NUIT DES CONCERTS

Église

Vendredi 27 (19h)

CONFÉRENCE

"Sous terre, la Saône-

et-Loire"

Spéléoclub les Argilons

de Chauffailles

Salle Paul Jeunet

du 27 au 29 (14h-17h30)

LES JOURNÉES DU
PATRIMOINE DE PAYS
ET DES MOULINS
"Terre à Terre"

Musée La Tour du Moulin

JUILLET

Samedi 5 (13h30-19h)

"Une goutte d'eau
dans l'univers"
M71- Planétarium-LAB71
Musée La Tour du Moulin

Dimanche 6

(10h-12h / 13h30-18h)

"Une goutte d'eau
dans l'univers"
M71- Planétarium-LAB71
Salle des Fêtes
Musée La Tour Moulin

Mercredi 9 (8h30-12h30)

DON DU SANG
Salle des Fêtes

Dimanche 13

GRAND PRIX
DE MARCIGNY
Amicale Pétanque
Esplanade Ormezzano

Lundi 14

FÊTE NATIONALE
Feux d'artifice
Retraite aux flambeaux

Samedi 19 (19h)

CONFÉRENCE
"Les statues du territoire
Eduens et la coroplastie"
Salle Paul Jeunet

Sam. 19 et dimanche 20

FÊTE DE L'ANTIQUITÉ
Musée La Tour du Moulin

Vendredi 25

RENCONTRE
Union bouliste et
Amicale pétanque
Champ de Foire

AOÛT

Vendredi 1^{er}

MARCHÉ NOCTURNE
UCAI - Centre ville

Samedi 2 et dimanche 3

FÊTE DE LA PRÉHISTOIRE
"Le néolithique"
Musée La Tour du Moulin

Samedi 2 (19h)

CONFÉRENCE "Le site
éponyme de Chassey-le-
Camp en Saône-et-Loire"
Salle Paul Jeunet

Vendredi 8 (19h)

CRITÉRIUM CYCLISTE
Centre ville

du 8 au 10

CONCERT
Église St Nicolas

Vendredi 15 (8h)

64 DOUBLETES
Union bouliste
Champ de Foire

Samedi 16

CONCERT
Église St Nicolas

SEPTEMBRE

Mercredi 10 (14h30-18h30)

DON DU SANG
Salle des Fêtes

Samedi 20

Dimanche 21
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE
Musée La Tour du Moulin

Dimanche 21

LOTO
UCAI - Salle des Fêtes

Samedi 27

BUT D'HONNEUR
Union Bouliste
Champ de Foire

OCTOBRE

du 4 au 12

EXPOSITION D'ART
"Voyage autour de l'art :
les Insectes et Architecture"
Musée La Tour du Moulin

Dimanche 5 (14h30)

LOTO
Croix Rouge
Salle des Fêtes

Samedi 11 (20h30)

Dimanche 12 (15h)
THÉÂTRE
Théâtre de la Tour
Salle Paul Jeunet

Samedi 11

Dimanche 12
FÊTE DE LA SCIENCE
en présence de Sylvie
Mommert
Musée La Tour du Moulin

Dimanche 12

BANQUET DES ANCIENS
Salle des Fêtes

Samedi 18 (20h30)

Dimanche 19 (15h)
THÉÂTRE
Théâtre de la Tour
Salle Paul Jeunet

Dimanche 19 (14h)

LOTO
Étoile cycliste
Salle des Fêtes

Samedi 25 (14h-16h)

CONFÉRENCE ET
DÉDICACE du roman
"Les contes locaux
et leurs monstres"
de Sarah Alves-Bruchet"
Musée La Tour du Moulin

Jeudi 30

vendredi 31
ESCAPE GAME
SPÉCIAL HALLOWEEN
Musée La Tour du Moulin

NOVEMBRE

Dimanche 2

LOTO - Union Bouliste
Salle des Fêtes

Mercredi 5 (8h30-12h30)

DON DU SANG
Salle des Fêtes

Mardi 11 (11h30)

COMMÉMORATION
ARMISTICE 1918
Monument aux Morts

Mardi 11

LOTO - Sud Foot 71
Salle des Fêtes

Samedi 15

AG
Étoile cycliste
Salle des Fêtes

Samedi 15 (20h30)

Dimanche 16 (15h)
THÉÂTRE
Tréteaux du Brionnais
Salle Paul Jeunet

Dimanche 16

LOTO
École Ste Véraise
Salle des Fêtes

Dimanche 23 (14h)

LOTO
Basket
Salle des Fêtes

DÉCEMBRE

Vendredi 5

TOURNOI DE VOLLEY
Téléthon
Gymnase- Salle multifonction

Dimanche 7

REPAS SAINT-NICOLAS
Salle des Fêtes

13 au 15

FOIRE AUX DINDES
Place du Cours

Mardi 16

NOËL
École Ste Véraise
Salle Paul Jeunet

Samedi 13

CONCERT DE NOËL
Église

Vendredi 19

TOURNOI DE FUTSAL
Salle multifonction

RETROSPECTIVE



Janvier :
vœux du
Maire



Février : Prix villes
et villages fleuris



19 mars : Commémoration



1^{er} avril : Pâques



19 mai : tournoi de Pentecôte



Juin : fête de l'école



7 juin :
randonnée
anniversaire
st Hugues de
Semur

21 juin : Fête de la musique



RÉTROSPECTIVE



Juillet : concert Amis de l'église



3 juillet :
repas des
agents



Juillet : visite Josiane Corneloup



Juillet : marché d'été

Août : Biennale



3 septembre :
visite délégation
allemande

13 décembre :
concert
chorale et
harmonie



Décembre : foire gastronomique



Appel à comédien(ne) !

Les Tréteaux Brionnais accueillent avec bienveillance toute personne motivée désireuse de progresser, ou découvrir le théâtre si elle est débutante, dans le jeu et l'expression lors de répétitions et/ou stages dans un premier temps puis en intégrant un spectacle dans un second temps.

Certains(es) de nos comédiens(nes) nous ont rejoints il y a deux saisons seulement et ont pu bénéficier pleinement de l'enseignement de notre metteuse en scène, Catherine Charrier.

Les Tréteaux Brionnais



Début 2024, les Tréteaux Brionnais ont poursuivi les représentations de « Mariage à Risques » à Chauffailles, Pouilly les Nonains*, Cours*, St Vincent de Boisset* et St Christophe en Brionnais pour les terminer en novembre à Nérès les Bains*, Marcigny (au profit des « Restos du Cœur » et Mably*. Parallèlement, ont débuté les répétitions puis les représentations de « l'illusion conjugale » d'Éric Assous, toujours sous la direction de Catherine Charrier, présentée à La Pacaudière, Marcigny et au festival du « NEC » à St Priest-en-Jarez* avant de l'être à Charlieu, Chauffailles... « L'illusion conjugale » a été désignée

lauréate « ex-æquo » avec « Oscar et la dame rose » d'E-E Schmitt de l'édition 2024 du festival du « NEC ». Nous aurons le plaisir de la rejouer le 26 septembre 2025 en ouverture de la saison théâtrale au théâtre du NEC à St Priest-en-Jarez.

La préparation du prochain spectacle (« l'invité » de David Pharaon) vient de commencer pour une première représentation en avril 2025. N'hésitez pas à nous rejoindre.

+ D'INFOS

J-Y Brossard : 06 08 31 46 58
jy.brossard71@orange.fr

* en collaboration avec les Théâtres Roannais

Les Amis des Arts de Marcigny et sa région

Les Amis des Arts ont poursuivi leurs activités culturelles, qui répondent aux attentes des différents publics.

Le cycle de rencontres-débats, toujours très varié, a commencé en mai par un sujet sur « Les Samson, une famille de bourreaux » par Monique Violla. Ont suivi en juin « Jean Moulin, artiste, préfet, résistant » par M. et Mme Benoît-Escoffier, descendants de Jean Moulin, en août « Le Tibet et les puissances environnantes » par J. R. Bure et enfin en septembre « Sauvetage et protection des collections muséales pendant les périodes de guerre » par B. Cottin. Les différents conférenciers ont passionné les auditeurs.

Deux ateliers de pratique artistique ont été proposés aux enfants : en juillet un atelier de mosaïque animé par Élisabeth Ragon et en août, un atelier de collage, animé par Chantal Mouterde.

Une sortie culturelle destinée aux adhérents de l'association et à laquelle a participé une vingtaine de personnes nous a conduits le 3 mai au musée Déchelette de Roanne pour une très belle exposition « L'art de la collection : céramiques contemporaines ». L'ambiance amicale et la guide conférencière de qualité ont permis à chacun une riche évocation artistique.

En mars 2024, nous avons publié un petit ouvrage

intitulé « 110 ans au service du patrimoine et de la culture ». Ce livre retrace l'histoire de Marcigny et de la Tour du Moulin des Moines, l'histoire du musée qui est installé dans cet édifice et l'histoire de l'association des Amis des Arts. Cet ouvrage a été offert aux adhérents de l'association.

Par ailleurs, depuis le mois de mai, nous publions régulièrement un agenda culturel qui présente les différents événements et activités dans un large périmètre autour de Marcigny et s'étendant à Paray-le-Monial, Charolles, La Clayette, Chauffailles, Charlieu... dans les domaines de la musique, des arts,



du patrimoine, etc. Nous essayons de recenser tout ce qui peut intéresser un public aux curiosités multiples.

Enfin, dans notre spectre patrimonial, il faut ajouter la veille que nous apportons à la candidature UNESCO sites clunisiens pour Marcigny et sa région.

Roseline Fricaudet, présidente de l'association des Amis des Arts de Marcigny et sa région.

Bibliothèque pour tous de Marcigny



La bibliothèque est située 8 rue de Précý, en face de la Poste. Il s'agit d'une bibliothèque associative, appartenant au réseau national CBPT (Culture et Bibliothèques pour Tous). Elle est animée par 10 bénévoles, ayant obtenu la certification de bibliothécaires CBPT (diplôme reconnu par le Ministère de l'Éducation Nationale).

Outre le prêt de livres, secteur adultes et secteur jeunesse, la bibliothèque organise périodiquement des animations, notamment pour les enfants au moment de Noël, et pendant les vacances de Pâques. Ainsi en 2024, **un atelier peinture sur le thème du printemps** a permis aux enfants de 6 à 11 ans de libérer leur créativité.

Notre bibliothèque participe également chaque année au **prix Livrentête**, prix national de littérature jeunesse. Les jeunes lecteurs de la bibliothèque et les classes participantes de l'école Sainte-Véraise et du RPI de Saint-Christophe-en-Brionnais jouent le rôle de jury dans les différentes sélections : albums, romans, bandes dessinées, selon leur âge.

Nous avons de plus participé aux manifestations organisées par la ville de Marcigny pour honorer le **80^e anniversaire de la Libération** de la France, en proposant, secteur jeunesse et secteur adulte, des expositions de livres, témoignages, BD et romans, en lien avec le thème de la 2^e guerre mondiale.

En plus de leurs permanences dans les locaux de la rue de Précý, les bibliothécaires poursuivent leur **mission d'animation à l'ABISE, à la crèche de Marcigny, à l'école Sainte-Véraise et à l'EHPAD.**

Grâce au site internet <http://www.bibliothequepourtous71.fr/> vous pouvez vous informer sur la vie de cette association dédiée à la lecture plaisir. Vous pouvez aussi passer pour visiter la bibliothèque, vous inscrire en tant que lectrice/lecteur, inscrire vos enfants et petits-enfants, et pourquoi pas proposer de vous joindre à l'équipe de bénévoles.

Nous remercions la municipalité de sa participation annuelle à l'achat de livres pour le secteur jeunesse. Le secteur adulte est, quant à lui, alimenté par les contributions des lecteurs à chaque prêt de livre.



Marcynéma

La 53^e édition des Rencontres cinéma s'est déroulée du 25 au 30 octobre 2024 à la salle du cinéma Vox. Pendant 5 jours, les festivaliers ont pu découvrir 19 films (ainsi que des courts-métrages, bandes-annonces, publicités, etc.) et savourer l'été indien à Marcigny avec le concours des restaurateurs et des chambres d'hôtes.

Deux expositions étaient proposées en parallèle pour faire profiter aux visiteurs de la riche collection d'affiches de film de l'association Marcynéma. Une sélection de photos de l'actrice Bernadette Lafont (à qui une journée était dédiée) était aussi présentée à l'Office de tourisme.

La rencontre a connu une belle fréquentation avec notamment plus de 1600 entrées pour les films projetés.

Cette édition a été spécialement marquée par la venue de la réalisatrice **Julie Bertucelli, qui a présenté aux spectateurs plusieurs de ses films.**



Musée

Le "M.T.M", Musée de France, monument historique et site clunisien s'est illustré en cette année 2024 avec une douzaine de rendez-vous culturels.

Une saison marquée par **l'anniversaire de Hugues de Semur**, où vous étiez nombreux à participer aux ateliers médiévaux, à la conférence, à la marche entre Marcigny – Semur et surtout intéressés par notre toute nouvelle et seconde visite guidée de la ville intitulée « Marcigny, la cité clunisienne ». Rappelons ici que notre ville fait partie des 8 sites en Bourgogne du Sud portés au projet UNESCO des sites clunisiens. Le musée était aussi ancré dans



l'évènement du **80^e anniversaire de la Libération** de la Saône-et-Loire avec un investissement important : une exposition temporaire longue, 5 expositions temporaires complémentaires, la création du jeu « Résistant – sur les traces de Jean Moulin », sans compter l'accueil de plusieurs classes scolaires et groupes touristiques à cette occasion.

Quelques faits sympathiques : une 3^e visite guidée spéciale « Architecture de la Tour », la rénovation du système d'éclairage des espaces muséographiques et l'analyse en cours d'étude d'une empreinte de dinosaure trouvée par un marcignot (merci pour cette belle découverte).

Autrement dit, la satisfaction est présente car le musée a enregistré le meilleur taux de fréquentation vis-à-vis des années précédentes (soit de 2016 à 2023). En 2024, 1650 entrées ont été enregistrées.

Quid de 2025 ?

L'équipe muséale poursuit les travaux en cours : **le plan national de numérisation des vestiges, un chantier de collections avec la mise en place d'une nouvelle réserve et d'un lieu d'accueil pour les chercheurs, la recherche des objets paléontologiques et archéologiques découverts dans les années 1850 à 1900 sur Marcigny et ses alentours.** L'objectif est de retracer pleinement l'histoire locale, de présenter tous ces biens au public, le transfert des données sur la base nationale des musées de France, et enfin écrire le Projet scientifique et culturel qui déterminera par un fil conducteur toutes les actions muséales.

En ce qui concerne les prochaines expositions temporaires en 2025 :

2 avril au 31 octobre « Marciniacum, Inter terram et flumen, Aqua urbis »

Marcigny, entre terre et fleuve, une ville d'eau

Compléments d'exposition :

5 au 26 mai « Lépopée Clunisienne en Bourgogne du Sud -Charolais-Brionnais » prêtée par le CEP de St Christophe-en-Brionnais

13 au 15 juin « Projet PITCHER, Piller ce n'est pas jouer » lors des Journées européennes de l'archéologie

Du 4 au 12 octobre « Voyage autour de l'art : les insectes » avec l'artiste Sylvie Mommert

Le musée travaille d'ores et déjà sur les programmations de 2026 à 2028 sur des thèmes tels que les collections internationales, le milieu du textile, les artistes locaux ...

L'équipe muséale remercie chaleureusement les agents de la mairie pour toute l'aide administrative et pour le suivi de nos projets, l'équipe des services techniques et des espaces verts



pour les travaux faits et ceux à venir, la troupe de théâtre les Tréteaux Brionnais pour « Odes poétiques » lors de l'ouverture de saison, Mme Daguebert Louise pour le stage de vitrail, M. Nicolas Reveyron, Mme Carine Seillé et M. Labrosse de l'association Mémoire des mineurs et des mines de la Chapelle-sous-Dun pour les conférences, ainsi que le C.A.U.E 71 pour son intervention lors des Journées nationales de l'architecture.

Théâtre de la Tour

Après le succès de « Mystère au monastère » présentée en 2022 et de « Non à l'argent » en 2023, le Théâtre de la Tour a joué cette année en **octobre 2024 la pièce « Mon meilleur copain »**. Cette pièce de Eric ASSOUS avait rencontré un très vif succès sur les planches parisiennes avec notamment comme comédien Dany Brillant.

Après 6 mois de répétitions intenses, les 5 comédiens de la troupe ont pu présenter cette pièce à la fois drôle et grinçante. En effet, le thème de l'adultère et du mensonge est universel...

Les comédiens ont été conseillés par Jean-Yves Brossard, qui a su, grâce à

Le Réveil Musical

La musique est primordiale dans notre monde actuel. C'est pourquoi il est important de la faire perdurer. Le Réveil Musical de Marcigny a cet objectif et vous propose différentes pratiques musicales telles que : guitare, piano, clarinette, saxophone, batterie et trompette.

Nouveauté ! classe de flûte traversière.

Si vous voulez commencer une pratique instrumentale individuelle, nos professeurs sont là pour vous guider, qu'importe votre âge ou niveau.

Mais la musique est avant tout un moyen de se rassembler. Nos pratiques collectives sont là pour ça.

- **L'atelier Djembé**, si vous cherchez un pratique rythmique et ludique.
- **Le chœur du Soleil** si vous voulez chanter avec d'autres enfants.

- **L'ensemble Phœnix** si vous aimez les musiques geek et issus de la pop-culture.
- **L'Harmonie**, la formation la plus complète et la plus grande.
- Pour les plus petits nous proposons aussi une classe d'éveil musical, afin d'initier la musique à travers des jeux, de l'écoute et la découverte d'instruments.

Cette volonté de diffuser la musique se fait aussi par l'intervention en milieu scolaire, de la maternelle à la primaire, afin de sensibiliser les enfants à la musique sous toutes ses formes (chant chorale, découverte d'instruments, écoute musical, rythme...) La municipalité fait intervenir Sara RACH, directrice de l'école de musique au sein des écoles.

Tout cela mène à diverses représentations tout au long de l'année afin de ravir les musiciens et les spectateurs qui viennent nous écouter et nous encourager.



Donc n'hésitez pas à nous soutenir, que ce soit sur scène ou dans les gradins !

Réseaux sociaux :

f : Réveil musical de Marcigny

@ : Réveilmarcigny



son expérience et à sa perspicacité, mettre en valeur le jeu de chacun des acteurs. Tous les ingrédients étaient donc réunis pour que ces représentations soient un succès. Et ce fut le cas. Les spectateurs sont venus nombreux pour les 4 séances et en sont tous repartis enchantés avec un grand sourire aux lèvres qui ne cachait pas leur satisfaction. Le bouche à oreille a encore marché à merveille.

Cette année, nous avons joué 3 des 4 représentations en partenariat avec des associations locales :

- **Parenthèse Brionnaise**, qui s'occupe des animations des 2 EHPAD
- **Cœur du Brionnais de Marcigny et Semur-en-Brionnais.**

Culture et Bibliothèque pour tous de Marcigny.

Radio Cactus.

La troupe ne cache pas sa satisfaction de voir, année après année, le retour du public dans cette belle salle Paul Jeunet, autrement appelée salle du Foyer.

Après « Toc-Toc », « Oscar », « Et si c'était à refaire », le nouvel élan de la troupe a été stoppé à cause du Covid. Nous savons tous la difficulté de faire retrouver le chemin des salles de spectacle depuis la pandémie. C'est donc avec une certaine fierté et beaucoup de plaisir que la troupe a présenté cette pièce devant son public nombreux.

D'ores et déjà, la troupe du Théâtre de la Tour est à pied d'œuvre pour trouver une nouvelle pièce pour la saison théâtrale 2025. Les dates ne sont pas encore connues mais ce sera comme de coutume les 2 derniers week-end d'octobre. Alors, à vos agendas...

Basket



Le Marcigny Basket Club comptera cette saison environ 115 adhérents.

- 5 équipes évoluent en championnat départemental de la Loire :
 - 1 équipe senior féminine en Départemental 3.
 - 4 équipes jeunes : U9 mixte, U11 mixte, U13 masculine, U18 masculine.
- Pas de championnat pour les U7 (baby-basket) qui participeront à des plateaux au cours de la saison.

L'école de basket accueille les enfants à partir de 4 ans. Des entraînements sont assurés cette saison pour les catégories suivantes :

- **U7** (années 2020-2019-2018).
- **U9** (années 2017-2016).
- **U11** (années 2015-2014).
- **U15 masculine** (années 2011-2010).
- **U18 masculins** (années 2009-2008-2007).
- **seniors féminines.**
- **loisirs féminines et loisirs masculines.**

+ D'INFOS

N'hésitez pas à nous contacter (06 70 22 14 75) pour de plus amples renseignements.

US Tennis



Présent depuis 50 ans, le club de tennis trace sa route en continuant d'exister.

Samedi matin : école de tennis (19 élèves)

Mardi en soirée : cours adultes débutants (6 pers)

Entraînements et perfectionnement (6 pers)

2 animatrices : Louna RUY (CQP) et Peggy ROBELIN (BE)

Une sortie pour les enfants de l'école de tennis a eu lieu lors du tournoi Open de Tennis de Roanne.

Après-midi conviviale en collaboration avec les comités 71 et 42.

L'année 2025 réservera 2 nouveautés :

Un tournoi de double en février.

L'anniversaire des 50 ans du club les samedi 7 et dimanche 8 juin.

L'équipe dirigeante reste à l'écoute de toutes et tous.

+ D'INFOS

Michel POPELIN : 06 85 17 63 92
Jean Yves JULIEN 07 60 77 57 48

USM Athlétisme

Courir, lancer, sauter.

Depuis 1981, le club d'athlétisme de Marcigny forme des athlètes, jeunes et moins jeunes, du niveau départemental au niveau national. Le club, le plus petit du département, voit son effectif augmenter significativement cette année.

Ce sont 10 à 15 athlètes qui viennent s'entraîner les mercredi soir et samedi matin sur la piste du collège. Des catégories poussin à master, filles et garçons viennent courir, lancer, sauter, encadrés par un encadrement diplômé.

Après une très belle saison 2023/2024, qui a vu quelques titres



départementaux et beaucoup d'accessits, la saison repart dès le 11 novembre avec la période des cross.

Enseignement technique, mais également développement des capacités physiques, l'athlétisme est une école de rigueur, de travail et de respect des autres et des règles.

Un groupe de passionnés qui vient se donner à l'entraînement, toujours dans la bonne humeur, pour briller en compétition et porter haut les couleurs de Marcigny.

Natation



Le club de natation propose ses activités du 1^{er} juin au 31 août pendant l'ouverture de la piscine municipale lors de la saison estivale. Le bureau du club est composé des personnes suivantes : Cédric MARTIN (président), Véronique BERGER (secrétaire) et Marie NIVET (trésorière) aux postes principaux ainsi qu'une dizaine de personnes. Lors de la saison 2023/2024, le club a eu 132 licenciés (76 filles et 56 garçons) dont 97 nageurs de 18 ans et moins.

Le club propose de former les plus jeunes aux tests de l'école de natation française (Savoir nager en sécurité, Pass'sport de l'eau et Pass'compétition). Cet été, il y a eu 9 SNS, 21 Pass'sport de l'eau et 5 Pass'compétition.

Pour s'inscrire au club, les enfants doivent être capable de faire une longueur de bassin, ils passent un test.

Les plus grands peuvent prendre soit une licence loisirs, soit une licence compétition.

Cet été, 42 nageurs ont fait au moins une compétition. Le club est 3^e au classement général, 4^e chez les filles et 3^e chez les garçons.

Chez les Avenir, Marcigny est 4^e chez les Avenir garçons.

7 nageurs sont allés au championnat de Bourgogne et ont ramené 14 médailles (7 en or, 5 en argent et 2 en bronze). 3 nageurs se sont aussi rendus au Critérium national qui avait lieu à Saint Jean Pied de Port. Jules JONDET a ramené 1 médaille de bronze.

Le club a aussi une section adulte pour ceux qui souhaitent se perfectionner sur les 4 nages et participer s'ils le souhaitent aux compétitions.

Les inscriptions se font au bord du bassin la première semaine de juin. Le club organise également la Nuit de l'Eau au profit de l'UNICEF le premier vendredi du mois de juin.



Association sportive du collège



Thiméo Fernandes Marques certifié arbitre de niveau national au volley. Équipe minime fille 4^e des championnats de France à Nice.

L'association sportive du collège se porte bien avec ses 203 licenciés dont 195 élèves.

Il y a 82 filles et 112 garçons qui peuvent pratiquer le badminton, le tennis de table, le volley et le futsal le temps de midi ou le soir après les cours.

119 pratiquent le volley, 112 le futsal, 53 le badminton et 38 le tennis de table pour un total de 322 participants.

58,6 % des élèves du collège adhèrent à l'association sportive pour 25% au niveau national.

Cette année encore nos équipes ont été performantes avec 5 titres départementaux (3 en volley et 2 en futsal) dont 4 pour les filles !

Nous avons également remporté 3 titres académiques en volley minime fille et garçon et 1 en futsal minime fille.

Les deux équipes de volley minime se sont qualifiées aux finales nationales au mois de juin avec une 12^e place obtenue par les garçons et une 4^e place par les filles. C'est le meilleur résultat jamais atteint pour les filles !

Nous avons également formé de nombreux secouristes et jeunes arbitres dont 5 de niveau académique et 1 de niveau national.

Le bilan annuel est positif et brillant à l'image de ces dernières années

Sud Foot 71



Le club de Sud Foot 71, regroupant les communes de Marcigny, Iguerande, Semur-en-Brionnais et Melay occupe aujourd'hui une place non négligeable dans le paysage footballistique départemental et même régional.

Avec quasiment 280 licenciés âgés de 5 à 65 ans, le club propose la pratique du football en compétition aussi bien aux jeunes le samedi, aux séniors le dimanche, aux anciens le vendredi soir mais aussi à la section futsal du mardi soir dans le gymnase de Marcigny.

Avec une équipe fanion, toujours bien installée en Régionale 3 depuis déjà de longues années, le club et **l'ensemble de ses dirigeants et éducateurs travaillent au quotidien pour enrichir leur école de football, auréolée du label JEUNES ESPOIR obtenu en juin dernier** qui récompense avant tout la pédagogie performante de ses coachs.

La direction du club en profite pour remercier la municipalité de Marcigny pour son magnifique stade et surtout son entretien. Mais aussi, pour les créneaux de l'utilisation du gymnase attribués au futsal.

Étoile Cycliste



Encore une saison cycliste qui s'achève et nous pouvons nous réjouir du succès de nos manifestations qu'elles soient sportives ou extra-sportives. Un grand merci à tous pour votre soutien : la municipalité, les commerçants et artisans locaux ou des alentours, les bénévoles, sponsors et partenaires, les licenciés, la presse...

Vendredi 9 août, le critérium de la Ville, 8^e édition organisée en semi-nocturne a rassemblé 49 coureurs ; un plateau de haute qualité sur la ligne de départ. Les deux lotos organisés à la salle des fêtes les 21 janvier et 20 octobre 2024 sont toujours bien prisés par les joueurs. Les coureurs ont à cœur de montrer les couleurs du club avec des résultats particulièrement honorables démontrant la motivation de chacun.

La création d'une section Féminine loisirs, à partir de 15 ans : les sorties de 2 à 3 heures sont programmées les samedis à 13h30 (rassemblement devant le magasin VÉLOMÉGA) pour des distances de 40 à 60 km. Arnaud Champromis, président de l'Étoile Cycliste et Pauline Besse-Bergier se partageront la responsabilité de cette nouvelle section qui compte à ce jour 5 féminines.

La création d'une section Jeune vélo de route à partir de 10 ans : chaque mercredi de 14h à 16h (rassemblement devant le magasin VÉLOMÉGA).

**ÉTOILE CYCLISTE
DE MARCIGNY
Section jeune**

**Viens t'entraîner
en vélo de route
chaque mercredi
de 14h à 16h!
Départ devant
Véloméga**



Dates 2025 à retenir :

Dimanche 26/01/2025 :
Loto à partir de 14h
à la Salle des Fêtes
de Marcigny.

Vendredi 08/08/2025 :
Critérium Cycliste
à partir de 19h.

Dimanche 19/10/2025 :
Loto à partir de 14h
à la Salle des Fêtes
de Marcigny.

Samedi 15/11/ 2025 :
Assemblée Générale.

+ D'INFOS

*Pour tout renseignement, contactez
le Président du club Arnaud
Champromis au 06 72 96 16 35
ou Pauline Besse-Bergier au
06 08 85 24 88.*

Artempo danse



Solène Perrette professeure diplômée d'état en danse contemporaine a ouvert son école de danse ARTEMPO DANSE en septembre 2021, proposant de la danse contemporaine et hip-hop ainsi que du warrior yoga et cardio dance.

En 2024 ARTEMPO a une nouvelle fois emmené un groupe de danse au niveau national pour le concours de danse CND (Confédération nationale de danse).

Son dernier spectacle SKULT a été un succès. Pour cette nouvelle saison, son spectacle aura lieu les :

4 et 5 juillet 2025

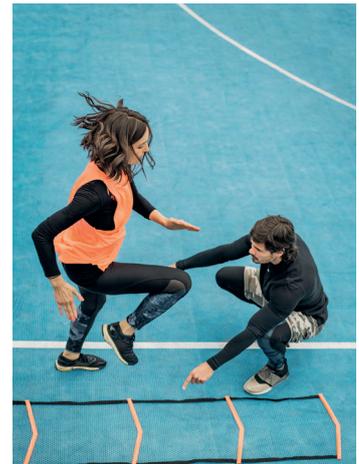
le 4^e spectacle de l'école de danse. Une billetterie en ligne ouvrira début juin.

Pour l'année 2025, ARTEMPO cherche activement à s'agrandir, l'école de danse approche les 200 adhérents.

+ D'INFOS

06 58 62 79 71

Coaching Thomas Barrago



Thomas Barrago coach sportif, diplômé d'un master STAPS (mention EOPS PPMR), propose à Marcigny, au 10 rue des écoles, des cours avec suivi personnalisé, sur différentes activités (renforcement musculaire, mobilité, cardio et boxe), en individuel ou petit groupe. Thomas s'adapte à tous les objectifs et tous les âges. Un bilan et une séance d'essai sont offerts pour toute nouvelle adhésion.

+ D'INFOS

06 15 63 09 86

L'entraide brionnaise roule pour vous



L'association "Brionnaise d'entraide" dont le siège est à Semur-en-Brionnais a été créée en Février 1992 et compte à ce jour, 26 communes, 345 adhérents et 128 chauffeurs.

Pour l'année 2023, 1651 sorties et 70986 km parcourus.

Cette association en pleine croissance propose un moyen de transport pour ses adhérents. A tout âge, sans limitation de km (rendez-vous médicaux, visite à la famille, navette TGV, entretien d'embauche, courses ...)

Coût de la carte 2025 : 5€ à l'année + 0,50€ du km à régler directement au chauffeur.

+ D'INFOS

Pour toutes interrogations et/ou renseignements, contactez votre mairie ou le responsable de votre commune ou le président Gérard Lorton au 06 79 58 78 07

** tarif fixé chaque année par le conseil d'administration en Février*



Emmaüs



Les tumultes engendrés par les révélations faites au cours des derniers mois concernant les agissements du père fondateur d'Emmaüs ont surpris, interloqués et mis mal à l'aise les bénévoles de l'antenne locale.

Néanmoins le constat est fait que l'utilité de leur travail est toujours confortée par une fréquentation importante du site les samedis des ventes, et les dons de la part de la population locale n'ont pas faibli. C'est pourquoi les 103 bénévoles d'Emmaüs Marcigny poursuivent leur bénévolat avec sérieux, compétence et surtout avec plaisir, dans une ambiance amicale et conviviale. Outre la recherche permanente d'une présentation agréable des stands, les 4 salariés et nombreux bénévoles ont également travaillé pour rendre les ateliers de réparation plus fonctionnels. Un projet d'aménagement est en cours pour proposer un plus grand parking aux visiteurs les jours de vente.

Nous souhaitons rappeler que : ACHETER A EMMAÜS c'est permettre à des salariés en insertion (2 à Marcigny) d'avoir un travail, mais aussi agir par solidarité et encourager l'économie circulaire et locale. Une partie des recettes des ventes est destinée à des actions de solidarité au bénéfice de personnes et de familles en difficulté du secteur.

DONNER À EMMAÜS c'est permettre le réemploi et limiter les déchets, et ainsi être un peu acteur du développement durable. Les affaires données sont soit remises en état pour une seconde utilisation, soit démontées et recyclées en fonction des matériaux (bois, fer, tissu, papier, plastiques...).

ÊTRE BÉNÉVOLE CHEZ EMMAÜS c'est faire preuve d'un geste de solidarité, se sentir utile. Nous rejoindre c'est prendre conscience que votre participation compte et vos compétences sont précieuses.

Alors si vous cherchez à donner un peu de votre temps et de votre savoir-faire par solidarité, ou si simplement vous souhaitez nous contacter pour un don, car nous assurons le ramassage à domicile pour les objets et meubles volumineux, vous pouvez nous contacter au 03 85 25 19 50 ou par mail emmaus.marcigny@orange.fr.

L'équipe de Marcigny remercie chaleureusement donateurs et acheteurs pour leur grande générosité et leur amicale bienveillance lors de leur passage sur le site.
« NE PAS SUBIR, TOUJOURS AGIR »
reste notre devise.

Amicale des volontaires du sang

L'association présidée par Alain Fourneyron a pour mission d'assurer la logistique locale de chaque don du sang : préparation de la salle, mise en place du matériel, achats pour la confection de la collation offerte à chaque donneur, service, vaisselle, rangement...

Alain Fourneyron est épaulé par Maurice Dubuisson Vice-Président, Roger Petit assure la trésorerie avec Alain Villeneuve en adjoint. Alain Marinier est secrétaire avec le concours d'Aurore Munoz. L'association remercie très chaleureusement la municipalité de Marcigny pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes pour chaque collecte, y compris le chauffage, le matériel et la vaisselle pour la collation.

Le nombre de dons pour l'année 2024 est de 233. C'est moins que pour 2023 mais il y a eu un prélèvement de moins. La tendance est quand même au fléchissement nettement marqué du nombre de dons.

Souhaitons que des jeunes continuent à être sensibles au don de sang pour assurer un renouvellement des donneurs.

Le principe d'une prise de RDV à l'adresse : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr sera maintenu. Cette prise de RDV préalable facilite l'organisation. Les personnes souhaitant s'impliquer et servir dans cette association sont les bienvenues. Elles peuvent contacter le Président Alain Fourneyron au 06 56 75 70 16. Bonne et heureuse année 2025 à tous

Pour 2025 voici les dates et heures des collectes prévues qui se feront **les mercredis** à la salle des fêtes de Marcigny rue de Précy :

8 janvier : 14h30-18h30

5 mars : 14h30-18h30

30 avril : 8h30-12h30

9 juillet : 8h30-12h30

10 septembre : 14h30-18h30

5 novembre : 8h30-12h30.

Bistrot mémoire

Depuis avril 2024, l'ASSAD Charolais-Brionnais (Association de services et d'aide à domicile) a créé un Bistrot Mémoire dans notre commune ouvert à tous et gratuit. C'est un lieu de détente, de convivialité, d'accueil et d'écoute des personnes ayant des troubles de la mémoire.

Le Bistrot Mémoire est animé par une professionnelle et des bénévoles. Ces rencontres, sans inscription préalable, ont lieu tous les quinze jours au Bar du Marché, 11 place du Cours à Marcigny.

Liste des thèmes abordés en 2024 :

- La rentrée (comment j'ai passé l'été)
- Intervention du médecin de la consultation mémoire
- Jeux de société
- Chansons d'avant
- Cinéma
- Repas et les Gars du Tsarolais
- La famille et Noël

En 2025 les premiers thèmes concerneront le déverrouillage du corps, la gestion du stress, la nutrition... Si vous êtes intéressé(e) rendez-vous au Bar du Marché !

+ D'INFOS

Renseignement par téléphone au 03 85 81 01 32 ou par mail contact@assadcharolaisbrionnais.fr



Facilitez-vous la vie avec une aide à domicile.

Prise en charge et réductions d'impôts possibles selon la législation en vigueur. CDI, CDD ou job étudiant, temps plein ou temps partiel, débutant accepté, l'ADMR recrute ! Rejoignez-nous ! Vous pouvez également devenir bénévole. Pour les aider à bien vivre chez eux, sortez de chez vous !

+ D'INFOS

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 au 03 85 25 13 69 info.marcigny@fed71.admr.org

Vous pouvez également venir nous rencontrer du lundi au vendredi de 9h à 12h 12 rue du Four à Marcigny.





Croix-Rouge Française

Avec 75 bénévoles, l'unité locale gère différentes actions.

FORMATION

Les formateurs proposent : Initiation aux Premiers Secours, Prévention Secours Civique, Gestes qui sauvent, Initiation Premiers Secours enfant et nourrisson

Formation à destination des jeunes publics – Initiation aux Premiers Secours éveil (de 3 à 5 ans), enfants (de 6 à 8 ans), juniors (9 à 11 ans).

SECOURISME

15 secouristes en fin d'année 2024. À la demande des associations, les secouristes peuvent être présents pour des postes de secours lors des manifestations.

CATASTROPHES

En cas d'incendie d'habitation, accident de car, inondation, etc. l'unité locale peut accueillir en urgence une vingtaine de personnes et fournir gratuitement des aides vestimentaires.

AIDES FINANCIÈRES

Par l'intermédiaire des CLAF (Commission Locale Aides Financières) qui ont lieu à Chauffailles – La Clayette et Marcigny

VISITES

Des animations ont lieu régulièrement à la RPA de Marcigny et dans les EHPAD de La Clayette, Marcigny et Semur en Brionnais. Un projet est en cours à Chauffailles. Ces activités doivent respecter les normes sanitaires en vigueur.

BOUTIQUES

À prix très modique vous pouvez acheter : vêtements, chaussures, linge de maison.

- **La Clayette** (2bis, chemin de Beuillon) mercredi 15h-17h et samedi 9h-11h30. Un container est disponible à l'extérieur du local pour le dépôt du linge.

- **Chauffailles** (6, rue du 8 mai) mercredi 14h-17h, vendredi et samedi 9h-12h.

Ces boutiques sont OUVERTES À TOUS

En 2025, des manifestations sont organisées au profit de la Croix Rouge :

Chauffailles

Théâtre : 4 et 5 janvier

St Christophe en Brionnais

Théâtre : 9 mars

Marcigny

Loto : 5 octobre

Quête Nationale au printemps

Si vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez rejoindre l'équipe de la Croix Rouge en qualité de bénévole dans les différentes actions gérées par l'unité locale.

NOUVEAUX BÉNÉVOLES = NOUVELLES ACTIONS

+ D'INFOS

Présidente - Nicole TEILLARD :
06 17 90 60 19

Responsable Urgence et postes de secours - Séverine MICHAUD :
06 62 35 89 90

Formation - Michèle BASSET :
06 88 11 24 45

Les Restos du Cœur

La 40^e campagne des Restos du Cœur a débuté cette année le 25 novembre 2024.

Le centre de Marcigny est ouvert depuis novembre 2010 et se situe au 3 boulevard des Prairies, à l'emplacement de l'ancienne aumônerie. Ce local accueille depuis maintenant plusieurs années les personnes les plus démunies. 80 familles viennent chaque semaine recevoir une aide alimentaire dont elles ont le plus grand besoin. Les Restaurants du Cœur privilégient un accueil chaleureux et convivial pour tous.

L'aide alimentaire est certes notre principale activité mais elle n'est pas la seule. **L'accent est mis**

sur l'aide à la personne : identifier les freins à la reprise du travail, offrir une écoute et une aide à la recherche de l'emploi futur. Une aide à l'accès au numérique est proposée avec la possibilité d'accès à internet. **Nous organisons un partenariat avec plusieurs structures telles que la CPAM qui suit certains dossiers médicaux, la CAF, la Maison des Solidarités ainsi que la MAE qui offre la gratuité de l'assurance scolaire à toutes les familles inscrites aux Restos du Cœur.**

Un vestiaire offre également des vêtements à ceux qui en ont besoin.

Depuis 2021, **un jardin partagé cultivé par une équipe de volontaires** apporte un complément en légumes frais aux personnes reçues.

Les familles qui souhaitent bénéficier de ces aides seront reçues tous les vendredis de 8h à 11h à notre local (se munir de justificatifs de ressources et de charges). Pour tous renseignements complémentaires, il est possible de nous joindre au 09 81 63 02 82.

Les bénévoles du centre de Marcigny tiennent à remercier très chaleureusement tous les généreux donateurs qui, tout au long de l'année, nous alimentent en fruits, légumes et diverses denrées alimentaires ainsi que toutes celles et ceux qui participent par leurs dons à nos deux collectes annuelles. Les Restos du Cœur de Marcigny restent ouverts toute l'année y compris pour Noël et Nouvel An.



Les Amis de l'Église Saint-Nicolas



Samedi 15 juin, une première partie avec l'**Harmonie de Marcigny** dirigée par la cheffe de chœur Sarah Rach.

Une seconde avec le **Chœur des Hommes** qui dévoile plus d'une trentaine de chanteurs venus de plus de 20 communes du sud de la Bourgogne. Cet ensemble est réparti en 4 pupitres. Le public était présent et il a apprécié ces deux formations.

Samedi 29 juin, la Nuit des Églises : le duo Zamaka.

Cette jeune formation nous a très agréablement surpris par une musique inventive.

Une soixantaine de personnes ont assisté à la rencontre du timbre audacieux et sensible du violon (Marie Beaudet), du souffle haletant d'un accordéon diatonique (Anthony Planche).

Le père François Marie présent avec sa famille à la veille de l'anniversaire des 25 ans de prêtrise, ayant lieu en l'église de Baugy, nous a évoqué l'historique de l'église Saint-Nicolas au travers des siècles en s'appuyant sur les vitraux du chœur et des deux nefs latérales.

Vendredi 5 juillet, les trompes de chasse, en alternance avec le Chœur de la Tour.

Un public nombreux qui apprécie cette démonstration d'une musique particulièrement dynamique des sonneurs (Instrument de la famille des

cuvres, difficile à maîtriser, les notes se faisant uniquement avec les lèvres) « Le rallye des trompes de Brumes » dirigé par le président et chef de chœur Jean Pierre Deconinck associé à la chorale de la Tour dirigée par Sarah Rach et en alternance avec les trompes de chasse, nous ont fait passer un excellent moment.

Dimanche 1^{er} décembre, repas de la Saint-Nicolas à la salle des fêtes.

Pleine réussite du traditionnel repas de fin d'année, organisé à la salle des fêtes par les Amis de l'église Saint-Nicolas, avec une centaine d'inscrits pour la première fois.

Une intervention remarquable de Madame le maire Carole Chenuet, suivie de quelques mots du père François-Marie et de Monique Dumont, la présidente.



Le repas n'a souffert d'aucune critique par les convives, de l'apéritif au dessert.

Animations pendant le repas des **Dominos** qui nous ont offert un spectacle digne de leur réputation, avec des imitations remarquables. Catherine Ricol nous a gratifié de deux succès d'Édith Piaf « à cappella » qui nous ont laissé admiratifs.

Ensuite, nous avons fait le tirage de la tombola, bien garnie grâce aux commerçants de Marcigny et aux peintres locaux Mesdames Autran, Dumont, Jenesson et Monsieur Vial.



Festivités du 14 juillet

Vide-grenier :

Le comité des fêtes et le comité de la Foire aux Dindes ne changent pas l'animation de la fête du 14 juillet. On retrouve les ingrédients simples du succès : un vide-grenier, un stand de restauration avec buvette et une équipe au service sous les barnums.

Le groupe lyonnais Trignes a animé en soirée le bal en plein air qui a rencontré beaucoup de succès jusque tard dans la nuit.



Retraite aux flambeaux et feux d'artifice organisés par la municipalité :

Le soir à la tombée de la nuit, une centaine d'enfants précédés de Sara Rach et son école de musique ont défilé avec leurs flambeaux de la mairie à la place Reverchon où des tickets de manège ont été remis.

Place ensuite aux feux d'artifice de la Société Ruggieri sur le thème « Jeux Olympiques ». Le nombreux public a applaudi les artificiers et la municipalité qui offrent chaque année ce beau spectacle ; il a pu ensuite profiter de la fête foraine et du bal en plein air.

Soirée cabaret "tour du monde"



Samedi 13 avril 2024, le comité des Fêtes a organisé à la salle des fêtes une soirée cabaret animée par le groupe « Musidéa » de Fontaines sur Saône (69).

Le public, accueilli par un violoniste virtuose, a assisté à une revue « Tour du Monde » de 2 heures avec des artistes de talent. Un chanteur, une chanteuse et deux danseuses ont mis

tout en œuvre pour garantir la réussite de cette animation. Ce spectacle music-hall multi générationnel glamour et chic a enchanté les spectateurs et s'est terminé par une soirée dansante jusqu'à 1h du matin.

Encore un bel événement à l'actif du comité des fêtes.

Banquet des anciens



Dimanche 13 octobre 2024, 160 convives âgés de 70 ans et plus ont répondu à l'invitation conjointe de la municipalité qui apporte l'aide financière et le comité des fêtes chargé de l'organisation et du service.

Après le mot de bienvenue du Président Mr Christian Polette, Mme le maire Carole Chenuet a fait un point relatif aux actualités faites et à venir sur la commune.

Le repas préparé, cette année, par le traiteur Millet de Charlieu

et l'animation musicale assurée par les « Cousins » de Paray-le-Monial ont ravi nos aînés.

17 membres du Comité des fêtes et des bénévoles ont fait le service dans une ambiance chaleureuse.

Un hommage a été rendu aux 2 doyens de ce banquet, M. Marcel Lacroix, 95 ans et Mme Angela Siméone, 94 ans qui ont reçu un petit présent.

Cette journée conviviale a été très appréciée.

Classe en 4



Le mot conscrit signifie, dans le langage courant, l'ensemble des personnes nées la même année.

Un peu d'histoire...

Apparue en 1798 au conseil des Cinq-Cents avec la loi Jourdan-Delbrel, la conscription, plus communément connue comme le service militaire, devient dès lors obligatoire. La loi indique que la conscription militaire concerne tous les Français âgés de 20 à 25 ans. Les personnes nées la même année étaient appelées « sous les drapeaux » en même temps et faisaient donc leurs classes.

L'année des 20 ans est le moyen d'identification d'un ensemble de conscrits : ainsi la classe 2004 (parfois appelée la 04) désigne l'ensemble des conscrits fêtant leurs 20 ans en 2024.

La pratique est reconnue et inscrite à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France en 2021.

La création de la conscription est apparue un peu partout en France, une tradition durant laquelle les jeunes adultes de chaque commune se réunissaient et faisaient la fête, avant de partir à l'armée. Cette tradition marquait en quelque sorte l'entrée dans le monde des adultes. À l'origine, cette tradition était réservée aux hommes et la professionnalisation des armées mit fin à beaucoup de fêtes de conscrits.

Aujourd'hui, cette tradition festive lie les générations à travers une amitié quasi-indéfectible. Entre « conscrits », comme on aime à s'appeler, on se tutoie sans distinction sociale et on s'épaula en cas de difficulté.

52 conscrits ont défilé dans les rues de Marcigny le samedi 5 octobre sous un beau soleil, ils se sont donnés rendez-vous à 11h au Monument aux Morts pour les photos et le dépôt de gerbe. Un défilé a été organisé dans les rues de Marcigny, puis un apéritif a été offert par les classards. 136 convives ont pu apprécier le menu du traiteur Munini à Charlieu.

Scouts et guides de France



La première année s'est achevée ainsi que le premier camp d'été, et nous voici lancés dans la deuxième année de vie du groupe.

Réunions, week-ends, camp... Les activités ludiques s'enchaînent : grands jeux, olympiades, concours de cuisine, veillées... Le tout dans la nature !!!

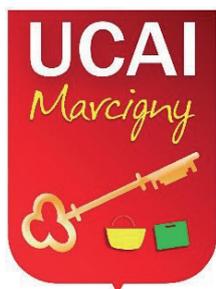
Le jeu est un élément central du scoutisme ! En effet, il est le catalyseur de l'apprentissage et du développement de l'enfant à travers des activités ludiques et éducatives.



Quoi de mieux qu'un jeu en pleine nature pour faire passer un message, pour apprendre la solidarité, le partage, le respect des autres, pour responsabiliser, coopérer ou travailler en équipe. Apprendre par l'action avec les autres et pour les autres ! Cet ensemble permet à l'enfant de grandir et de devenir un adulte responsable.

+ D'INFOS

f : SGDF MARCIGNY



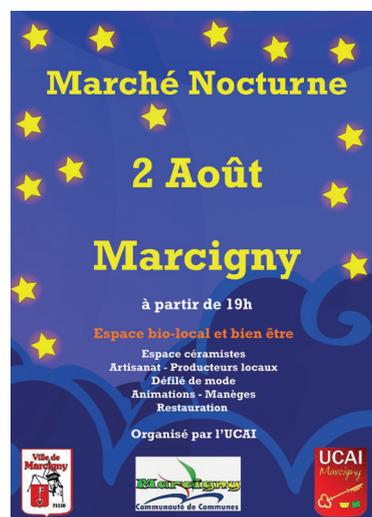
Tout au long de l'année, l'union de commerçants UCAI (50 adhérents) a gâté ses clients en organisant divers évènements. Au printemps, l'animation « mes achats remboursés » a permis de récompenser 30 clients avec un total de 3000 €.

Le 2 août, le marché nocturne a connu un grand succès avec 82 exposants.

En septembre, le loto a rassemblé 180 participants et offert 2000 € de gains.

Pour les fêtes de Noël le jeu « TICKETS GAGNANTS » a offert 1000 € en bons d'achats.

Ensemble faisons tourner l'économie locale.



L'Office de Tourisme

En plus d'être ouvert toute l'année (sauf pendant les vacances de Noël), notre bureau est un lieu riche en information pour les touristes mais pas seulement. En effet, les habitants du territoire pourront trouver ici les dépliants annonçant les animations locales, le programme du cinéma, les randonnées organisées, les fêtes de village... mais aussi des idées de visite à partager en famille ou entre amis dans le Brionnais, en Saône et Loire et chez nos voisins.

Concernant notre petit espace boutique, des créations d'artisans d'art locaux ou des bons produits du terroir feront le bonheur de vos connaissances pour un cadeau improvisé (poteries, lutins, savons, vins...) un joli panel s'offre à vous.

Nous proposons d'autres services utiles tels que la vente de cartes de pêche, la location des terrains de tennis à Marcigny et la billetterie pour des évènements locaux (concerts, théâtre, spectacles retransmis au cinéma Vox ...)

D'ailleurs, si votre association organise une manifestation, venez échanger autour de la mise en place d'une billetterie, cette gestion pourrait peut-être vous aider dans votre organisation.

Ces dernières années, nos actions ont porté sur le renouvellement label Tourisme et Handicap renouvelé en 2023 pour une durée de 5 ans, la création de deux jeux pour découvrir la ville de Marcigny en s'amusant en famille (en vente 3 €), sans oublier les missions premières qui sont l'accueil, la collecte et la

gestion des données touristiques, la promotion du territoire... À destination de nos prestataires adhérents, sont organisés depuis 2 ans des éductours pour un échange convivial entre les acteurs du territoire.

Concernant nos objectifs 2024-2025, ils portent principalement sur un travail de réflexion autour de la stratégie à développer au sein de l'Office de Tourisme (quelle cible, quelles actions...). Pour cela, nous avons profité de l'expertise d'un cabinet conseil qui nous a accompagné sur ce projet collaboratif afin de définir notre trajectoire pour quelques années à venir...

Si vous voulez en savoir plus, faire le plein de brochures, découvrir de nouvelles activités ou animations, n'hésitez pas, poussez la porte du 1 rue Chevalière à Marcigny ou contactez-nous au 03 85 25 39 06.



+ D'INFOS

: [tourismemarcignysemur](https://www.instagram.com/tourismemarcignysemur)

: [Office de Tourisme Marcigny-Semur](https://www.facebook.com/Office.de.Tourisme.Marcigny-Semur)

ot.marcigny-semur@wanadoo.fr

www.brionnais-tourisme.fr

Applications : [Route 71](#) et [Marcigny-Semur infos](#).

Trois points d'Information Touristique sont également là pour vous renseigner sur le territoire : *Fabrique du nouveau monde à Iguerande, antenne touristique à St Christophe en Brionnais et château St Hugues à Semur en Brionnais.*

Focus

Le portage de repas

La Communauté de communes propose ce service depuis 1992 pour favoriser le maintien à domicile des personnes sur le territoire. La livraison des repas, fabriqués par la cuisine centrale de l'EHPAD de Semur-en-Brionnais, est effectuée en liaison froide, du lundi au samedi. Le coût est actuellement de 10€60.

Les menus sont remis deux semaines à l'avance aux bénéficiaires.

Si vous ou un de vos proches souhaitez bénéficier de ce service, n'hésitez pas à appeler Brigitte PERRICHON au 06 41 34 32 96, du lundi au vendredi de 9h à 17h ou la Communauté de communes de Marcigny au 03 85 25 37 08

Gestion des déchets

Bilan

Les efforts, fournis par la majorité d'entre nous, ont été très bénéfiques et ont permis de baisser le taux d'imposition en 2024. Félicitations à tous !!! Mais ne nous relâchons pas et restons vigilants. Les chiffres constatés pour l'année 2024 ne sont pas aussi réjouissants. **Le tonnage d'ordures ménagères serait plutôt en légère augmentation et ceci n'est pas normal.** Il reste encore trop de déchets valorisables dans nos poubelles. Il est donc essentiel que chacun fasse sa part !



Soutien financier au covoiturage

Les Communautés de communes de Marcigny, Semur-en-Brionnais et Brionnais Sud Bourgogne, soutiennent financièrement le développement du covoiturage sur leur territoire. Ce projet est également soutenu par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires via le Fonds Vert. Depuis le 26 août 2024, grâce à cette aide, les conducteurs reçoivent 2 € à chaque trajet, et pour chaque passager transporté. Le trajet ne coûte que 0,50 € pour le passager pour des distances de 2 à 80 km (les 5 premiers trajets sont offerts). Depuis le 1^{er} janvier 2023, les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance reçoivent une prime de 100 € s'ils s'engagent à réaliser au moins 10 trajets en 3 mois...

+ D'INFOS

<https://www.cc-marcigny.fr/mobilite.html> et <https://blablacardaily.com/>

Accueil de loisirs 3-11 ans

La Communauté de communes de Marcigny exerce la compétence « action sociale d'intérêt communautaire ». Sa mise en œuvre peut être réalisée en direct ou confiée à un délégataire. Depuis 2004, elle avait délégué à l'Association « Brionnais Découvertes » l'animation et la gestion de l'activité ALSH 3-11 ans « Le Ciel Bleu ». À la suite de l'arrêt des activités de l'association et sa dissolution, la Communauté de communes s'est positionnée, lors du conseil communautaire du 8 avril 2024, sur le principe d'une reprise en gestion directe de l'ALSH.



Mi-juillet, le recrutement d'une nouvelle directrice pour l'ALSH a été engagé. Elfi MESSMER, nouvelle directrice et animatrice de l'accueil de loisirs, a intégré l'équipe de la Communauté de communes le 02/09/2024. La collectivité a souhaité que cette reprise soit signe de nouveauté et de changements. La Communauté de communes s'était engagée à rouvrir pour les vacances de la Toussaint. Les premiers enfants ont été accueillis le 21/09/2024.

L'accueil de loisirs est ouvert de 8h à 18h, le mercredi et pendant les vacances scolaires, sauf vacances de Noël.

Les inscriptions se font à la demi-journée sans repas ou à la journée complète avec repas.

Au bureau : 15 rue de la gare, les mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 16h30.

Par mail : alsh@ccmarcigny.fr

Pour toute information contactez Elfi au 07 84 79 11 99

Calendrier 2025 - Marcigny

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M	1 S	1 L
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M
3 V	3 L	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V
6 L	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S
7 M	7 V	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M	8 S	8 L
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M
10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V
13 L	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S
14 M	14 V	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M
17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V	19 D	19 M	19 V
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M
24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S
28 M	28 V	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D
29 M	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L
30 J	30 D	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M
31 V	31 L	31 L	31 S	31 M	31 J	31 D	31 M	31 V	31 L	31 M	31 M



 Marcigny, toute la commune

 Hypercentre de Marcigny

Il n'y a pas de collecte les jours fériés, le rattrapage s'effectue le lendemain, les collectes suivantes sont également décalées d'un jour.

BON À SAVOIR

ARRÊTÉS DE STATIONNEMENT

À l'occasion d'un déménagement ou de travaux nécessitant un stationnement sur le domaine public et afin de garantir votre sécurité ainsi que celle des usagers, une demande d'arrêt de circulation en mairie est obligatoire, à minima 7 jours avant la date prévue. Votre courrier devra être adressé à police.marcigny@orange.fr, avec les coordonnées, la date, l'adresse, l'objet, l'espace utilisé ainsi que la durée nécessaire. Une copie de l'arrêté vous sera transmise. Sans accord écrit préalable de la mairie, l'occupation du domaine public est interdite.

VENTES AU DÉBALLAGE :

VIDE MAISON / VIDE GARAGE...

Vous souhaitez vendre vos biens et organiser une vente au déballage, quelques règles sont à connaître : **Deux ventes au déballage par an sont autorisées pour un particulier non professionnel ;** une déclaration est à déposer en mairie avec le CERFA 13939*01 au minimum 15 jours avant la date prévue. Il est rappelé que toute communication sur le domaine public est également soumise à autorisation de la mairie.

Affichage dans la commune

La commune est fière d'avoir une vie associative active et développée avec plus de 50 associations culturelles, sportives, caritatives et commerciales qui permettent d'apporter un dynamisme et un grand choix d'activités pour tous. Toutes ces associations ainsi que celles des communes aux alentours ont besoin de communiquer sur leurs manifestations. Afin d'éviter l'affichage sauvage, certaines règles sont à respecter : **Faire une demande à l'ASVP (Agent de Surveillance de la Voie Publique) par courrier ou par mail à police.marcigny@orange.fr** Attendre le courrier réponse qui vous indiquera les emplacements d'affichage dédiés. Ce dernier sera à apposer obligatoirement au dos de chacune des affiches. La municipalité se réserve le droit d'enlever tout affichage non autorisé. En cas de non-réponse de la commune, n'hésitez à recontacter l'ASVP en mairie. La non-réponse de la collectivité ne prévaut pas un accord. **Merci à tous de respecter ces quelques consignes.**

Les ventes devront être déclarées à l'administration fiscale seulement si vous vendez des métaux précieux ou si les revenus sont supérieurs à 5 000 € (hors meubles, électro-ménager et automobiles qui sont exonérés). (NB : toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et emprisonnement prévues de l'article 441-1 du Code Pénal.)

Naissances

LOUAPRE Olivia, Marie
08/03/2024

DELCLOY Julia
17/07/2024

Mariages

VARENNE Alban, Louis
MATHEVET Jeanne,
Marie
11/05/2024

ALABOUVETTE-
DONGUY Franck,
Jean-Paul
PETIT Virginie
01/06/2024

SALIBA Laurent
BRAON Coraline,
Anneta
15/06/2024

PHILIBERT Anthony
BEAUMONT Gillian,
Chantal, Sylvie
24/08/2024

REVUELTA Estéban
PETIOT Cathy,
Angélique, Jennifer
09/11/2024

Pacs

BONNIFET Mathieu,
Jean-Claude, Paul
ELIA Marie
27/08/2024

DUSSAUGE Éric
LANDRIEU Isabelle,
Yvonne, Catherine
29/10/2024

Décès

LAJENETTE née ROYER
Adélaïde, Marguerite
13/02/2024

PEGON née BURDIN
Jeannine
14/02/2024

COIFFARD née SEURRE
Marie-Thérèse
21/02/2024

LIASSE André, Marcel,
François
21/02/2024

MERLIN Pierre
24/02/2024

MAILLET Roger, Marcel
01/03/2024

PRALUS Gérard, Jean
06/05/2024

VALROFF née BOIRON
Josette, Marie, Louise
10/05/2024

PACAUD Louise, Adrienne
18/06/2024

ROBIN Hubert, Alphonse
22/06/2024

BIESSE née BRIVET Louise,
Marguerite
26/06/2024

BOUCHAMP Henri
09/07/2024

DUCROUX née LAUPIN
Marguerite
13/07/2024

FARNIER Marcel
13/07/2024

LAFOND André, Jean,
Marie
29/07/2024

MONFORT née PRÔVOT
Josette, Maryse, Evelyne
29/08/2024

BURDIN née GUILLET
Josette
17/09/2024

ALCAIDE née CASTRO
Maria, De Los Dolorès
24/09/2024

DARCHE Daniel
29/09/2024

LEFRANC née PERRIER
Yvette, Emilienne
27/10/2024

MOLIERE Christian,
Georges, Marie
07/11/2024

MÉHU Denise
11/11/2024

HOUEL née AUDUC Irma
18/11/2024

CLÉMENT née LARUE
Marie-Odile
29/11/2024

BOUFINE Pascal, Aimé
09/12/2024

Transcriptions

BOUJOT née CHARRIER
Raymonde
31/01/2024

HÉRITIER Jean, Georges
03/02/2024

DRAVERS Jean
08/03/2024

DELORME née PROST
Jeannine, Marie, Marcelle
10/03/2024

RONDEAU Olivier, Gilbert,
Paul
25/04/2024
MUSSIER Bernard
16/07/2024

TIXIER Pierre, Guy
25/07/2024

PERRIN née MAGNET
Mireille, Claudine
20/08/2024

ALEX née MURCIER
Marie-Joëlle, Françoise
28/09/2024

SOUBEYRAND Michel,
André
11/11/2024

ROUX Monique, Francine,
Marie
02/12/2024

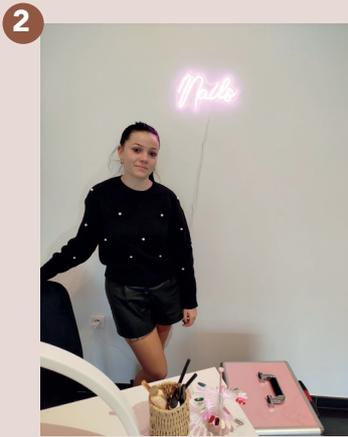
BOURBON née ROYER
Georgette, Jeanne,
Antoinette
02/12/2024

LHEUREUX née
DÉSORBAIS Nicole, Renée,
Louise
14/12/2024

Les commerçants



1



2



3



4



5



6



7

1. BARB'ART
Coiffeur – Barbier
9 rue Chevalière
Prise de RDV possible
en ligne par Planity

2. LA CHOUCOUTERIE
institut de beauté
7 place du Cours
06 85 90 49 37

3. STUDIO PHOTO MATHON
Photographe artisan
13 rue des Récollet
06 33 21 32 28

4. M. BILLOTET Mickaël
Nettoyage et entretien
des bâtiments
6 rue Chevalière
06 37 75 39 90

5. Nina LESAGE
Sellerie générale
7 rue de Borchamp
06 67 41 89 68

6. CYBER ELECTRONIK
31 place du Cours
06 36 19 84 23

Mickaël Ducoté et
Alexandre Prevost ont
décidé de s'installer dans le
même local.

7. VÉLOMÉGA
Changement d'emplacement
15 rue de la Gare
06 35 47 01 04

Le magasin VéloMéga
développe son activité en
emménageant dans le local de
la Gare.

Madame la maire Carole Chenuet et son conseil municipal
vous attendent nombreux à l'occasion de
la Cérémonie des vœux qui se tiendra

le vendredi 9 janvier à 19h

à la salle Robert Marchand

2026